

# LA CANNE BLANCHE

BULLETIN TRIMESTRIEL  
Janvier - Février - Mars  
N° 1 2019

Bureau de dépôt Bruxelles X  
N° d'agrégation P207078



La Ligue Braille accompagne gratuitement  
les personnes aveugles et malvoyantes  
tout au long de leur vie.

- La Ligue Braille en campagne
- L'amblyopie à détecter précocement
- Volontaires : passer du temps avec les autres
- Entre Nous

ligue braille <sup>asbl</sup> 

Rue d'Angleterre 57  
1060 Bruxelles  
Tél. : 02 533 32 11  
IBAN : BE11 0000 0000 4848  
BIC : BPOTBEB1

# LA CANNE BLANCHE

Rédaction et coordination : Christine Massin.

Ont collaboré à ce n° : Catherine Claeys, Stéphane Depoorter, Catherine Dosen, Michèle Dubois, Mohammed Hajjaoui, Noëlla Jardin, Bruno Liesen, Lieve Loubers, Charlotte Santens, Déborah Deseck, Astrid de Pret, Magda Van Waes, Julien Rolin, Valerie Staal.

Photos : Jean-Michel Byl, Catherine Claeys, Dirk Vuylsteke, Déborah Deseck, Lieve Loubers, Charlotte Santens, Steffie Demeulemeester, Michèle Dubois.

Impression : Impresor • Ariane by Image Services.

Abonnement : 10 € à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 –

BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'.

Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Disponible sur CD Daisy et sur le site web : [www.braille.be](http://www.braille.be).

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles –

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : [info@braille.be](mailto:info@braille.be).

Éditeur responsable : Michel Magis, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles.



- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double ... merci de nous en avvertir !
- La Ligue Braille traite vos données personnelles dans le respect de vos droits et de ses obligations, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour toute question au sujet du traitement de vos données, consultez notre Privacy Policy sur [www.braille.be](http://www.braille.be). Pour consulter, modifier, supprimer vos données ou pour toute autre question, contactez-nous par voie postale ou via [info@braille.be](mailto:info@braille.be).
- Si vous ne souhaitez plus recevoir La Canne Blanche, faites-le nous savoir par voie postale ou via [info@braille.be](mailto:info@braille.be).
- On ne le répétera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

## DANS CE NUMÉRO

Éditorial .....	p. 1
La Ligue Braille en campagne : à vos côtés pour la vie. ....	p. 2
Quatre périodes de la vie sous la loupe : 10 - 12 ans. ....	p. 4
Quatre périodes de la vie sous la loupe : 25 - 30 ans. ....	p. 9
Quatre périodes de la vie sous la loupe : 60 - 65 ans .....	p. 15
Quatre périodes de la vie sous la loupe : + 70 ans. ....	p. 21
Soutenez-nous ! .....	p. 25
L'amblyopie : à détecter précocement. ....	p. 27
HoruSport, première journée de sports adaptés en Belgique francophone. ....	p. 33
Tombola 2018 : une belle édition. ....	p. 36
Atelier de psychomotricité parents-enfants. ....	p. 37
L'importance de l'inclusion numérique. ....	p. 39
Sixième réforme de l'état : impact en 2019. ....	p. 40
La Ligue Braille près de chez vous. ....	p. 44
Le coin des volontaires : passer du temps avec les autres. ....	p. 47
Nos joies. ....	p. 52

- En direct du BrailleShop : peser, mesurer, connaître l'heure, conseils du BrailleShop.
- En direct du Service social : Du neuf du côté de la mobilité : « J'ose prendre le train », Taxibus bruxellois, cartes de stationnement – Minorité prolongée : réforme du régime de protection judiciaire – Paiement unique au Service Pensions – 6e Réforme de l'État : du changement pour les allocations familiales – Tarif social pour l'électricité et/ou gaz naturel – Du nouveau en Wallonie : la Mutualité Neutre, les animaux aussi ont des droits – Ce qui a changé depuis le 1er janvier 2019 : augmentation des consultations chez le généraliste, trajet en ambulance : 60 € pour tout le monde, salaires nets en hausse, davantage de congés pour les parents adoptifs et d'accueil, pension anticipée, complément d'ancienneté pour les chômeurs âgés, augmentation de la quotité du revenu, hausse du bonus à l'emploi fiscal – Des nouvelles du Service social.
- En direct d'Horus : HoruSport, première journée nationale de découverte de sports adaptés.
- En direct du Service d'accompagnement : Session de sensibilisation – Ateliers de psychomotricité parents-enfants.
- En direct du Service culturel : Quoi de neuf à la Bibliothèque : Top 5 des livres audio – Nouveaux catalogues – « Tapage » -- « Des idées et des livres » – Le club de lecture – Le ciné-club Braille Les rencarts de la Bibliothèque – À la Ludothèque : nouveaux jeux.
- En direct du Service loisirs : Activités à Bruxelles – Activités en Wallonie – Activités pour la jeunesse.

## ENTRE NOUS



## ÉDITORIAL.

---

Ça y est ! Le transfert des compétences voulue par la 6<sup>e</sup> réforme de l'État est une réalité depuis le 1er janvier dernier. Celle-ci donnant une plus grande autonomie législative aux régions en matière d'aide à la personne et de soins de santé, la complexité des matières sociales va grandissant. Elle met à rude épreuve nos services qui doivent sans cesse s'adapter pour garantir un service optimal à nos membres. Ceux-ci sont en effet confrontés à des situations difficilement compréhensibles. Cette complexification s'ajoute à la précarisation financière, à l'estompement du lien social que nous observons au quotidien.

L'aide sociale devient un réel challenge. Le renvoi vers les services de première ligne n'est globalement plus LA solution car ceux-ci ne savent pas ou plus répondre aux demandes pour lesquelles ils sont légitimes.

La déficience sensorielle couplée à ces situations préexistantes nécessitent un réel travail de fond. Heureusement, la Ligue Braille ne manque pas d'ingéniosité pour relever les défis.

L'accompagnement tout au long de la vie, tel est le thème de la campagne annuelle de la Ligue Braille qui se déroule en ce mois de mars. L'essentiel de notre revue y est consacré et vous découvrirez tout ce que nous mettons en place pour répondre aux attentes de nos membres, quels que soient l'âge et la pathologie.

Si nous parvenons à aider plus de 15 000 personnes aveugles et malvoyantes, c'est grâce à la générosité de nos donateurs. C'est pourquoi nous vous invitons à nous soutenir par un don au moyen du bulletin de versement ci-joint. Nous vous en remercions chaleureusement. Merci aussi d'apposer l'affichette ci-jointe à votre fenêtre, vous contribuerez à mieux faire connaître notre action. Bonne lecture !



## LA LIGUE BRAILLE EN CAMPAGNE : À VOS CÔTÉS, POUR LA VIE !

Le coup d'envoi de la Semaine de la Ligue Braille vient d'être donné ce 18 mars, et ce pour 2 semaines. Le thème choisi pour cette année est « **La Ligue Braille accompagne gratuitement les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie** ». Nous voulons ainsi insister sur l'importance d'un accompagnement personnalisé pour les personnes atteintes d'une déficience visuelle, à chaque moment de leur vie.

Nous avons choisi d'illustrer ce message en nous concentrant sur quatre âges clés de la vie. La première catégorie d'âge est celle des 10-12 ans. Le jeune



La Ligue Braille accompagne gratuitement les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie.

Retrouvez toutes les informations et actions de la Ligue Braille sur [semaineliguebraille.be](http://semaineliguebraille.be)

ligue braille   
une autre façon de voir la vie

va alors à l'école et commence à gagner en autonomie dans la vie quotidienne. La Ligue Braille intervient lors de cette étape cruciale, en proposant un accompagnement scolaire, dans la vie quotidienne et pour les activités de loisirs. Les parents bénéficient quant à eux d'un soutien administratif.

La catégorie suivante est celle des 25 à 30 ans. C'est à cet âge que de nombreux jeunes adultes quittent le nid familial, définissent leur projet professionnel et deviennent





autonomes dans la gestion des tâches administratives. Ces personnes développent aussi activement leur réseau social, certains deviennent parents.

La Ligue Braille entend également attirer l'attention sur une troisième catégorie d'âge, celle des 60 à 65 ans. C'est en effet à maximum 65 ans qu'une personne peut faire reconnaître officiellement son handicap visuel et obtenir ainsi le remboursement d'aides techniques. Une déficience visuelle apparaît souvent à un âge assez avancé et un processus d'acceptation est donc nécessaire.

La dernière grande catégorie d'âge à laquelle s'intéresse la campagne est celle des plus de 70 ans. La Ligue Braille offre aux aînés un large éventail d'activités de loisirs : Clubs Braille, excursions et voyages de plusieurs jours. Le but de ces activités est de leur offrir l'occasion de nouer des contacts sociaux et de lutter ainsi contre l'isolement. La Ligue Braille offre également un soutien adapté à cette catégorie d'âge, qu'il s'agisse du choix d'aides techniques, de soutien pour les questions administratives, etc.

La campagne se décline sur différents supports : spot à la télévision et à la radio, affiches et brochures. Elle est également soutenue par une présence renforcée sur les médias sociaux. Quatre capsules vidéo ont été réalisées. Dans chacune d'elle, nous donnons la parole à un témoin déficient visuel qui évoque les difficultés qu'il rencontre ainsi que les solutions que la Ligue Braille leur a préconisées.

Découvrez l'ensemble de la campagne sur [www.semaineliguebraille.be](http://www.semaineliguebraille.be)



---

## LA LIGUE BRAILLE EN CAMPAGNE : QUATRE ÂGES DE LA VIE SOUS LA LOUPE : 10 – 12 ANS.

---

L'enfance, une période cruciale où l'on apprend l'altérité et où l'on développe la confiance en soi. Pour soutenir les enfants aveugles ou malvoyants dans leurs apprentissages, la Ligue Braille met en place différentes initiatives pour les accompagner vers l'âge adulte et l'autonomie. Qu'il s'agisse de stages, d'activités, d'accompagnement individuel... tout concourt à leur faire découvrir le monde qui les entoure et faire de nouvelles expériences en toute sécurité. Les jeunes Walid et Nora, tous deux malvoyants, racontent.

### Comment se passe le quotidien ?

**Nora :** Certaines situations sont devenues plus difficiles telles que reconnaître un repas ou remplir ma tasse. J'ai du mal à doser le dentifrice. C'est pourquoi j'en mets d'abord un peu dans la bouche avant de me brosser les dents. Je mange toujours sur une assiette noire et je bois avec une tasse de couleur très vive. Si je veux écrire, je le fais sur un grand tableau blanc avec un gros marqueur noir.



*Nora.*



**Walid :** Je suis habitué à faire les mêmes gestes. Quand je mets un pull ou un pantalon, je cherche en premier où est le trou, c'est mon repère. Le petit-déjeuner se passe bien. Le plus difficile pour moi, c'est de trouver mon sac. Je le confonds avec d'autres sacs ou avec le canapé. J'essaie d'utiliser un fil pour savoir où il est.

*Walid.*

**A partir de neuf ans, on se déplace beaucoup seul. Comment le faire sans risques ?**

**Nora :** Avec le temps, j'ai appris à ressentir les différences de niveau avec les pieds. Je sais un peu mieux m'orienter et identifier les obstacles.

**Walid :** Pour aller à l'école, c'est encore facile parce que je peux prendre le bus et je sais toujours où je dois descendre. L'arrêt de bus est très proche de l'école. Je peux encore lire les panneaux d'information en cas de problème.

**Et à l'école, comment cela se passe ?**

**Nora :** J'ai la chance d'être dans une petite école. Comme nous ne sommes que neuf dans ma classe, je peux jouer avec tout le monde. C'est très agréable. Pendant la récré, on joue surtout au football. En classe, contrairement aux autres élèves, je suis toujours assise au premier rang. L'élève qui est assis à côté de moi m'aide pour certaines tâches. J'ai un tableau blanc spécial et des écouteurs pour faire toute seule les exercices de calcul. Mon instituteur lit



d'abord mes exercices pour que je les réécoute plus tard. Mes examens sont oraux.

**Walid :** Je suis le seul de ma classe qui suit des cours en braille mais ça ne me dérange pas. Cela m'aide à mieux comprendre les matières. Je trouve que mes instituteurs tiennent compte de mon handicap. L'école, c'est parfois dur mais c'est davantage lié aux matières et aux contenus.

### **Qu'est-ce que la Ligue Braille propose que vous ne trouvez pas ailleurs ?**

**Nora :** Au BrailleTech – salon des aides techniques organisé par la Ligue Braille en octobre de chaque année (N. D. L. R.) –, j'ai pu tester différents ordinateurs et claviers. J'ai ensuite travaillé sur un ordinateur spécial où je pouvais choisir la taille des lettres à l'écran à l'aide de boutons. Les aides techniques sont bien utiles. Par exemple, j'aime utiliser Siri. C'est comme un assistant audio que j'utilise pour appeler des membres de ma famille, car je peux leur parler sans avoir à utiliser les touches. J'aime avoir une vue d'ensemble des aides techniques existantes. Et ça, c'est possible pendant le BrailleTech.

**Walid :** J'aime bien participer à toutes sortes d'activités à la Ligue Braille parce qu'on s'y amuse. On y apprend aussi, explore et découvre plein de choses. Ça me donne confiance en moi. J'aime bien être avec les animateurs. Ils sont super gentils et répondent toujours aux questions. Ça se passe très bien. Franchement, ça me fait du bien d'être avec des enfants qui sont aussi malvoyants. On a le même handicap. Entre nous, on est juste normaux. Il n'y a pas de différence. C'est parfois plus compliqué quand les autres sont voyants.





## Le stage d'autonomie.

La Ligue Braille est présente tout au long de l'année pour soutenir les enfants aveugles et malvoyants dans leur apprentissage à l'autonomie, à la maison, à l'école et dans les loisirs.

Le stage d'autonomie à la mer en juillet constitue une étape importante dans cet apprentissage. Un moment fort attendu tant par les enfants que les parents.

Marie-Paule Médart, collaboratrice au Service d'accompagnement, participe régulièrement au stage d'été. Elle explique : avant le stage, nous essayons de rencontrer les enfants participants. Cela les met en confiance. Les enfants sentent qu'ils seront pris en charge, sans aucun jugement. Tous sont confrontés à la même réalité mais chacun est différent. Les objectifs et besoins en matière



*Marie-Paule Médart.*

d'autonomie ne sont donc pas les mêmes. Un enfant peut éprouver plus de difficultés à beurrer sa tartine, reconnaître quand son verre est plein (le détecteur de niveau est toujours utile). Sur un mode ludique, nous enseignons aux enfants différentes techniques pour se boutonner, mettre ses chaussures, faire ses lacets... et d'autres gestes élémentaires du quotidien mais pas toujours faciles quand on a un handicap



visuel. Il y a bien sûr des nouveautés liées à l'âge. Par exemple, c'est souvent une période où ils reçoivent de l'argent de poche. Avec des outils adaptés comme le monnayeur, nous leur apprenons à manipuler et reconnaître les différentes pièces.

Pendant cette semaine, nous mettons aussi l'accent sur la mobilité. Nous leur apprenons à se repérer sur une carte ou sur un plan. Si le plan n'est pas adapté, on essaie de le marquer avec un repère tactile. Nous insistons fort sur la sécurité routière : de quel côté de la rue il faut marcher, comment se faire repérer, comment se positionner sur le trottoir pour traverser, de quel côté arrivent les véhicules. On explique les panneaux routiers dont la compréhension permettra de se déplacer en sécurité. Le repérage audio est très important aussi.

Je pense que c'est très important pour eux de se retrouver en milieu connu. Ils ont tous un handicap visuel mais ils ne s'étalent pas là-dessus. Au contraire, ils ont bien conscience qu'ils seront traités comme tout le monde. Le fait que le stage soit spécifiquement adapté pour eux les met sur un pied d'égalité.



---

## LA LIGUE BRAILLE EN CAMPAGNE : QUATRE ÂGES CLÉS DE LA VIE SOUS LA LOUPE : 25 - 30 ANS.

---

**Etudier ? Travailler ? Se loger ? Fonder une famille ? Autant de questions essentielles que les jeunes adultes se posent. Et y répondre quand on est aveugle ou malvoyant est encore moins aisé. Mathilde vit à Namur avec son fils de 6 ans, et poursuit des études supérieures. Maxime quant à lui est déjà engagé dans la vie professionnelle. Tous deux ont été accompagnés par les Services d'insertion et de formation professionnelles de la Ligue Braille.**

**Mathilde et Maxime, où en êtes-vous professionnellement parlant ?**

**Mathilde :** Je suis actuellement en première année de relations publiques. C'est un nouveau défi pour moi. Du matériel adapté me permet de suivre les cours. J'ai aussi dû demander quelques adaptations, par exemple un syllabus numérique plutôt qu'un syllabus papier. La direction se montre compréhensive, mais beaucoup de choses dépendent de la bonne volonté des professeurs. Aller au cours, étudier, s'occuper du ménage, gérer les tâches administratives... tout cela ensemble, ce n'est pas simple. J'ai donc dû étaler mes études.

*Mathilde.*





*Maxime.*

de candidature plus tard, j'ai finalement décroché un poste d'assistant administratif à la Vrije Universiteit Brussel (VUB) en octobre 2013. L'année dernière, j'ai reçu une promotion comme assistant de direction au sein du département des sciences de l'ingénieur industriel. Une belle récompense !

**Mathilde :** La Ligue Braille m'a énormément soutenue. J'y ai suivi une formation d'employée administrative. Cela m'a permis de prendre conscience des possibilités qui s'offraient à moi. Au terme de cette formation, j'ai cherché un emploi avec le soutien d'un job coach. Malheureusement, sans succès. J'ai alors décidé de poursuivre des études. J'ai fait appel aux services de la Ligue Braille qui m'ont aidée à négocier un parcours d'étude adapté en haute école.



**Maxime :** Mes collègues et mes supérieurs m'aident beaucoup et sont très compréhensifs. Je leur en suis d'ailleurs très reconnaissant. Pendant le secondaire, j'ai souvent été victime de harcèlement. La puberté, apprendre à « devenir grand », accepter son handicap, réapprendre à lire et à écrire... je ne vous cache pas que cette période a été parfois très difficile. En revanche, dans le supérieur, les étudiants ont toujours été très sympas avec moi. J'en garde de bons souvenirs.

### **Utilisez-vous des aides techniques ?**

**Mathilde :** Oui, j'utilise le logiciel d'agrandissement Zoomtext, une vidéo-loupe, un smartphone. Je serais incapable de fonctionner sans ces aides techniques. J'utilise aussi du petit matériel adapté comme une balance parlante par exemple.

**Maxime :** J'ai un ordinateur portable avec synthèse vocale, une barrette braille, et un casque qui me permet d'utiliser le téléphone et l'ordinateur simultanément. J'emploie beaucoup mon smartphone et ma tablette, ainsi que de nouvelles applications comme Seeing AI et BlindSquare. J'utilise également une canne blanche intelligente – l'I-Cane Mobilo 2.1 – équipée d'une technologie sonar et de capteurs de détection d'obstacles.

### **Comment envisagez-vous l'avenir ?**

**Mathilde :** Je me pose beaucoup de questions sur mon avenir professionnel. Vais-je pouvoir travailler dans le domaine de mon choix, et dans quel délai ? A quelles difficultés vais-je être confrontée ? Comment faire comprendre à mon futur employeur que je suis un travailleur à part entière malgré mon handicap visuel ? Je prends la vie pas à pas, étape par étape.





**Maxime :** J'espère pouvoir continuer à travailler à la VUB et aimerais acheter un appartement pour vivre seul. J'espère aussi rencontrer quelqu'un avec qui partager le meilleur et le pire de la vie. Donner et recevoir de l'amour.

### **Quel est l'impact de votre déficience visuelle sur votre vie quotidienne ?**

**Mathilde :** Quand j'étais enceinte, j'ai bénéficié d'un accompagnement spécifique pour futurs parents déficients visuels. J'ai appris toute une série de techniques et de gestes (pour changer le linge, donner le bain, préparer le biberon, se déplacer avec la poussette, etc.) pour m'occuper de mon fils de manière autonome. Aujourd'hui, à la maison, tout se fait naturellement. Mon fils sait que j'ai un handicap visuel. Grâce aux techniques que j'ai apprises, au petit matériel adapté et aux aides techniques, je suis parfaitement à l'aise dans les lieux que je connais. En revanche, j'angoisse lorsque je dois rejoindre un endroit qui ne m'est pas familier. Prendre le bus, le tram ou le métro n'est pas si évident ; je ne vois pas toujours le numéro de la ligne ou l'arrêt où je dois descendre... Je préfère donc me déplacer à pied.

**Maxime :** Mon handicap affecte beaucoup mon quotidien. Je dois veiller à ne jamais oublier ma canne blanche et mon matériel adapté, sans quoi je suis perdu. Pour le reste, j'essaie de vivre le plus normalement possible, avec un maximum d'autonomie et j'y parviens plutôt bien. J'attends des autres, collègues, amis, parents, qu'ils me considèrent comme une personne à part entière, et pas uniquement comme une personne aveugle. Être traité comme n'importe qui est le plus beau compliment qu'on puisse me faire.

**Mathilde :** La Ligue Braille me donne un énorme coup de pouce sur les



plans psychologique et professionnel. Ce que j'apprécierais surtout, c'est que le grand public ait une meilleure compréhension du handicap visuel. Tout un chacun devrait se rendre compte que vivre avec un handicap visuel est une lutte au quotidien. Cela exige deux fois plus d'énergie. Il faut en permanence imaginer des solutions pour surmonter les difficultés. Il faut une grande force de caractère.

**Bart Verdickt et Erik Deraeck, respectivement responsable et responsable adjoint des Services Emploi.**



*Bart Verdickt.*

**Bart :** Nous prenons à bras le corps les obstacles auxquels les personnes aveugles et malvoyantes sont confrontées. C'est parce que nous sommes spécialisés dans le handicap visuel que nous faisons la différence. Nous réalisons un bilan de compétences, fixons ensemble avec la personne les objectifs professionnels à atteindre, et sommes à l'écoute des attentes. Nous apportons bien sûr un soutien à la rédaction du C.V. et de la lettre de motivation et pour l'analyse des offres d'emploi, afin de déterminer ce qui est faisable

compte tenu du handicap visuel de la personne. Mais notre soutien et nos activités ne s'arrêtent pas là. Nous renforçons et développons également les compétences. La plupart des gens peuvent travailler sur un ordinateur, mais ils doivent apprendre à utiliser les aides techniques. Notre intervention couvre aussi l'adaptation du lieu de travail, l'aménagement



du poste de travail, l'éclairage et la luminosité. Nous négocions les tâches du profil de poste, certaines étant tout bonnement trop difficiles à réaliser en cas de déficience visuelle. Nous veillons aussi à ce que la personne puisse se rendre sur son lieu de travail. Grâce à des cours de mobilité et d'orientation, nous l'aidons à maîtriser ses déplacements domicile-lieu de travail, et sur place.

**Erik :** Nous mettons en œuvre une approche intégrée et multidisciplinaire. Ces deux aspects sont indissociables. Notre première mission est d'écouter et de nous demander si la question qu'on nous pose n'en cache pas une autre, plus fondamentale. La question initiale masque souvent un problème. Nous partons ainsi souvent des autres services offerts par la Ligue Braille pour aller plus loin. J'aime bien utiliser la comparaison avec un iceberg. Sa partie émergée fait oublier sa partie cachée, beaucoup plus importante que sa partie visible.



*Erik Deraeck.*

Nous sensibilisons donc l'entourage de la personne afin de dissiper les malentendus autour du handicap visuel. Nos services s'adressent certes aux personnes actives mais surtout à celle en recherche d'emploi. Nous sommes également là pour sensibiliser l'employeur, le conseiller et dissiper ses craintes et ses doutes. Bref, nous nous employons à lever le plus d'obstacles possible pour toutes les parties. C'est la clé du succès !



---

## LA LIGUE BRAILLE EN CAMPAGNE : QUATRE ÂGES CLÉS DE LA VIE SOUS LA LOUPE : 60 - 65 ANS.

---

Le handicap visuel acquis en cours de vie peut se manifester à un âge avancé. L'accepter et gérer ses conséquences sur la vie quotidienne ne va pas de soi. En Belgique, l'âge limite pour la reconnaissance légale du handicap ouvrant le droit à certaines aides est fixé à 65 ans. Constituer et introduire un dossier auprès des autorités compétentes avant la limite d'âge est complexe et difficile, à un moment de la vie où il faut faire le deuil de la perte de vision. Pourtant, cette démarche est incontournable pour maintenir ses droits au-delà de 65 ans. Le handicap visuel dont sont atteints Luc et Monique est apparu autour de 60 ans. Ils témoignent ici de leurs expériences et nous expliquent comment ils ont repris le cours de leur vie.

Quelle est l'origine de votre handicap visuel ?



**Luc :** Il y a environ quatre ans, j'ai été opéré du cœur. L'intervention ne s'est pas déroulée comme prévu : mes deux nerfs optiques ont été privés d'oxygène et ont été totalement endommagés. Depuis, je suis complètement aveugle.

*Luc.*



**Monique :** Mon handicap visuel est la conséquence d'une tumeur derrière l'œil dont j'ai souffert il y a douze ans. Depuis, je suis malvoyante.

**Comment avez-vous connu la Ligue Braille ? Comment vous a-t-elle aidés à faire reconnaître votre handicap ?**

**Monique :** Par l'intermédiaire d'une connaissance, je suis entrée en contact avec un autre malvoyant qui m'a conseillée de me tourner vers la Ligue Braille. J'y ai immédiatement reçu tous les renseignements et toutes les explications nécessaires sur les services disponibles. On m'a également expliqué mes droits en insistant sur l'importance de faire reconnaître mon handicap avant 65 ans.



*Monique.*

**Luc :** C'est le service social de l'hôpital qui s'est chargé d'appeler la Ligue Braille. Celle-ci a directement réagi en envoyant, quelques jours plus tard, une formidable collaboratrice à mon chevet. Une fois rétabli, j'ai pris contact avec le Service social qui a pris en main mon dossier et m'a aidé tout au long de la procédure administrative. Je suis bien placé pour savoir à quel point il est important de faire reconnaître son handicap. Si cela n'avait pas été le cas, je n'aurais bientôt plus eu droit au remboursement des aides techniques.





### **Comment évalueriez-vous votre autonomie ?**

**Luc :** J'ai appris une série de nouvelles techniques et grâce à l'accompagnement de la Ligue Braille, je peux me débrouiller de manière autonome pour les aspects les plus essentiels du quotidien. Sur le plan de la mobilité, les choses sont plus difficiles. J'ai suivi des cours de locomotion et ai appris à me servir d'une canne blanche. Mais une fois la porte de la maison franchie, je ne suis pas en mesure de me déplacer de manière autonome.

**Monique :** Je suis aujourd'hui bien plus autonome que je ne l'étais avant de frapper à la porte de la Ligue Braille. J'ai reçu des conseils pour pouvoir cuisiner, nettoyer toute seule... J'ai aussi suivi des cours pour apprendre à me déplacer avec une canne. Sans elle, je ne peux aller nulle part. Mon entourage est souvent étonné de voir comment j'arrive à me débrouiller seule. J'en suis très fière !

### **Quel a été l'impact de votre handicap sur votre vie privée et professionnelle ?**

**Monique :** J'avais une épicerie. J'ai dû fermer boutique quand on a diagnostiqué ma tumeur. Une fois guérie, j'ai travaillé ici et là, mais à 53 ans, j'ai dû cesser toute activité professionnelle à la suite d'une aggravation de mon handicap. Cette situation a eu un énorme impact à la maison. Je m'étais toujours occupée de tout, et du jour au lendemain, les choses ont changé totalement. S'adapter à cette situation nous a demandé beaucoup d'efforts, à mon mari et à moi. Maintenant, nous jardinons ensemble et je fréquente les Clubs Braille.

**Luc :** J'avais un cabinet privé de kinésithérapeute et j'ai dû arrêter mon activité professionnelle. Pour me déplacer, je fais appel à des tiers. Cette



situation a bouleversé notre vie de famille. Mes proches et moi avons dû nous adapter. Psychologiquement, cela a été un coup dur.

### **Utilisez-vous des aides techniques ou des nouvelles technologies ? Sont-elles importantes pour vous ?**

**Luc :** J'utilise tous les jours ma canne blanche, mon lecteur Daisy, mon lecteur d'écran, mon iPhone et mon iPad avec Voice Over. Ces aides et ces appareils facilitent mes déplacements, me permettent de rester en contact avec mes amis et ma famille, de me tenir informé, de lire et de m'occuper de mes finances.

**Monique :** Ma canne m'est indispensable, mais je n'utilise pas les nouvelles technologies. J'ai reçu toutes les informations sur le sujet mais cela ne m'intéresse pas vraiment.

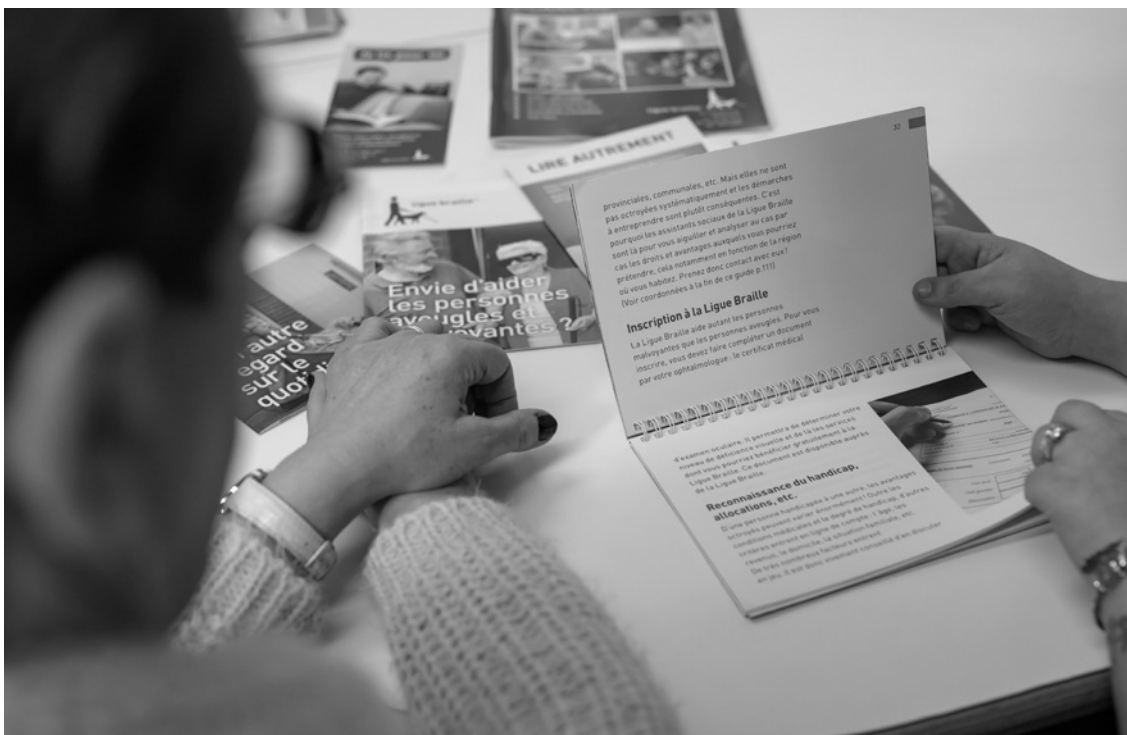
### **A quoi occupez-vous vos journées ?**

**Luc :** Vous parlez de mes temps libres... eh bien ! je n'ai plus que cela maintenant. J'en profite entre autres pour faire l'une ou l'autre promenade, toujours accompagné. Je fais de la radio, je joue avec mes petits-enfants, j'écoute des livres audio. Je suis les procès d'assises, quelqu'un m'accompagne jusqu'au tribunal. Je dois énormément à la Ligue Braille et en témoignage de ma reconnaissance, j'organiserai en 2020 un grand gala au profit de l'association. Je souhaite contribuer moi aussi à sensibiliser le grand public au handicap visuel.

**Monique :** Je fréquente le club Braille de Bruxelles et la maison régionale. De nombreuses activités y sont organisées. J'adore cuisiner et j'apprends beaucoup de choses grâce aux cours de cuisine. Quand mon fils est devenu



papa, j'ai aussi appris à m'occuper de mon (futur) petit-enfant. J'aime aussi beaucoup marcher, tricoter et jardiner. Quand j'ai appris que je ne verrais plus jamais, j'ai pensé que ma vie était finie. Fréquenter le club m'a permis de voir tout ce qui était encore possible. Cela m'a redonné espoir. Je dirais donc qu'on peut parfaitement vivre avec un handicap visuel, à condition d'être prêt à vivre différemment.



*Le Service social est la porte d'entrée à la Ligue Braille.*

## **Le Service social, porte d'entrée de l'association.**

L'assistant social essaie de rencontrer toute personne aveugle ou malvoyantes qui frappe à la porte de l'association. Il peut ainsi réaliser une évaluation de ses besoins et difficultés avant le début des procédures administratives, et avant que d'autres services de la Ligue Braille ne lui soient proposés. Lors de cette rencontre, il examine également l'urgence de la demande. L'objectif est de mettre au point et d'offrir un ensemble



complet de services en respectant le rythme et les possibilités de la personne. L'idée est de l'aider à acquérir un maximum d'autonomie, explique Valérie Staal, assistante sociale à la Ligue Braille.

Les questions et aspects que doit gérer le Service social sont très variés. Il y a bien sûr beaucoup de tâches administratives, mais le contact humain est fondamental.

Nous essayons de créer un lien de confiance. Nous sommes donc souvent le premier interlocuteur pour nos membres ou les services externes, poursuit Valérie. Pour garantir un contact de qualité dès la première rencontre, il est essentiel de réagir rapidement et de proposer nos services. Pour cela, nous devons avoir une parfaite connaissance de tous les services offerts par la Ligue Braille mais aussi par notre réseau externe d'aide sociale. Nous devons être à l'écoute et traduire les besoins en solutions possibles. Nous devons également être à la disposition de nos collègues et de nos membres. La maîtrise de la législation sociale est elle aussi importante. L'assistant social reste souvent la principale personne de contact au sein de la Ligue Braille, conclut-elle.



## LA LIGUE BRAILLE EN CAMPAGNE : QUATRE ÂGES CLÉS DE LA VIE SOUS LA LOUPE : PLUS DE 70 ANS.

---

La Ligue Braille propose un large éventail d'activités de loisirs adaptés : clubs Braille, excursions et voyages de plusieurs jours. Celles-ci contribuent à entretenir une vie sociale et à élargir son cercle de connaissances pour lutter contre l'isolement. Pour beaucoup de seniors, elles constituent parfois un des rares points de contact avec le monde extérieur. Josiane vit à Ostende. Habitée du club Braille de sa ville, elle essaie de ne manquer aucune activité. Gaston est lui un visage familier de la Ligue Braille. Il est aussi bénévole pour l'association. Tous deux racontent les amitiés et la complicité qu'ils y ont nouées avec les participants et les animateurs du Service Loisirs.

**Josiane, Gaston, de quelle manière le handicap visuel a-t-il changé votre vie ?**

**Josiane :** À cinquante ans, on a diagnostiqué une dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Cette annonce a retenti comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Heureusement, je suis capable de relativiser. C'est dans mon caractère. J'étais au chômage. Je n'ai jamais retravaillé depuis. Avant cela, j'avais travaillé comme chauffeur pendant 17 ans et m'étais également occupée pendant trois ans d'enfants handicapés. Du jour au lendemain, je n'ai plus eu le droit de conduire. Heureusement, j'habite le centre-ville. Je peux donc me rendre où je veux, à pied ou en prenant les transports en commun. Avant, j'allais aussi chercher mes petits-enfants à l'école, mais ce n'est plus possible aujourd'hui. Dans la rue, je me déplace maintenant avec une canne blanche. Je l'utilise surtout pour montrer aux passants et aux automobilistes que je suis malvoyante.





**Gaston :** Je suis déficient visuel de naissance. Je n'ai donc pas eu d'autre choix que de vivre avec mon handicap. Avant d'être retraité, j'ai travaillé dans le secteur des assurances. J'ai ensuite suivi une formation d'informaticien et d'ingénieur-système. J'ai évidemment souvent rencontré des difficultés dans ma vie professionnelle, mais je me suis mis un point d'honneur à le montrer le moins possible. Travailler sur écran est aussi très fatigant quand on a un handicap visuel. Ma vision s'est encore détériorée à cause d'un décollement de rétine. Mais malgré mon handicap, je me débrouille vraiment bien.

### **Comment avez-vous connu la Ligue Braille ?**

**Josiane :** Je suis devenue membre de la Ligue Braille lorsque ma vue a commencé à se détériorer considérablement. Je voulais rejoindre des associations spécialisées. J'ai toujours aimé apprendre et je voulais avoir un maximum d'informations sur le handicap visuel. Chaque fois que le club organise une activité, je suis de la partie : je m'y sens bien et toutes les activités me plaisent. La Ligue Braille est pour moi un réel soutien et j'essaie de ne manquer aucune activité.



*Josiane.*

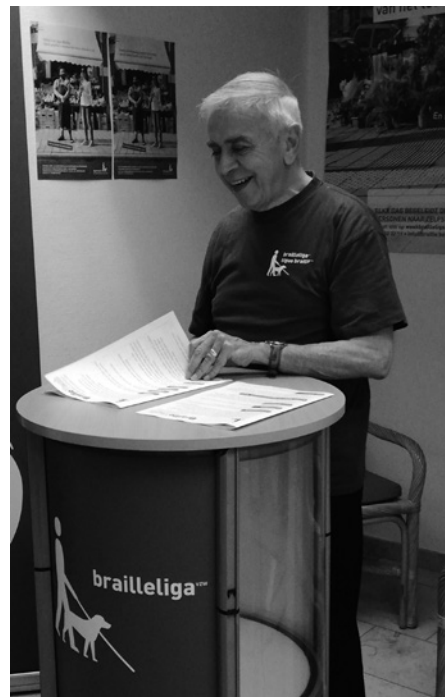
**Gaston :** Je suis membre de la Ligue Braille depuis cinq ans et j'y suis maintenant aussi bénévole. Je fréquente le club de Bruxelles et participe généralement à toutes les excursions. En tant que bénévole, j'apporte mon aide sur les stands ou lors d'événements importants, comme la Tombola, la Journée mondiale du braille, etc.



**Vous me semblez très autonomes ! Quelles aides techniques et appareils utilisez-vous au quotidien ?**

**Josiane :** J'ai un ordinateur portable qui est connecté à un grand écran et à un clavier adapté. J'ai aussi un smartphone et une loupe de lecture. J'ai aussi mon lecteur Daisy et je regarde la télévision en audiodescription. Les gens sont généralement très serviables. Je suis néanmoins très heureuse de pouvoir profiter des activités adaptées de la Ligue Braille. Je m'y suis fait des amis et je m'y sens vraiment très bien.

**Gaston :** J'ai toujours ma petite loupe et mes lunettes de lecture dans ma poche. Ce sont les seules aides techniques que j'utilise. J'arrive encore à lire des livres et à utiliser l'ordinateur, mais cela devient difficile lorsqu'il n'y a pas beaucoup de contraste. Mon handicap ayant été reconnu alors que j'avais dépassé l'âge limite de 65 ans, je n'ai droit à aucune intervention financière pour les aides techniques. Je me suis toujours débrouillé dans la vie et je ne rencontre donc pas de problèmes importants. De temps en temps, avec les membres de la Ligue Braille, nous programmons l'une ou l'autre activité en-dehors du club. Et parfois, on s'appelle pour prendre des nouvelles, quand cela fait longtemps qu'on ne s'est pas vus.



*Gaston.*

**A vous entendre, vous semblez avoir une vie bien remplie.**

**Gaston :** Je parviens à faire tout ce qui m'intéresse. En plus de la lecture et des recherches sur internet, je fais régulièrement des photos. Cela me permet d'apprendre à regarder ce que je photographie et ce que je cadre. Faire des photos vous apprend à regarder quelque chose. Une personne malvoyante doit compenser son handicap en utilisant son cerveau. Et c'est exactement ce qu'on apprend avec la photographie. C'est une constante dans la psychologie d'une personne malvoyante.



**Josiane :** J'aime faire des tas de choses ; voilà pourquoi je ne m'ennuie jamais. Malgré mon handicap, j'aborde la vie avec optimisme. Je pense que finalement, tout le monde souffre d'une façon ou d'une autre d'un handicap. La seule différence, c'est que le handicap de certaines personnes est un peu plus visible. Personne n'est parfait.

**Steffie Demeulemeester, animatrice au Service Loisirs.**

Deux fois par mois, les clubs Braille proposent aux personnes aveugles et malvoyantes de se retrouver dans une ambiance bon enfant. De nombreuses activités leur sont organisées : des activités manuelles et artisanales comme le tricot et le crochet, des jeux de société adaptés, des activités créatives autour d'un thème donné, etc. En ce qui concerne les animations culturelles, nous proposons des spectacles d'opéra en audiodescription, des concerts, des après-midi musicales, etc. Chaque année, nous organisons également un voyage de plusieurs jours.



*Steffie Demeulemeester.*

Les clubs Braille sont l'occasion pour les membres d'apprendre, par exemple des techniques adaptées pour cuisiner, explique Steffie, collaboratrice au Service Loisirs. Mais ce qu'ils recherchent surtout ici, ajoute-t-elle, c'est le contact social. De véritables amitiés se nouent. Je sais que Josiane s'arrange aussi avec les membres du club pour aller manger des crêpes par exemple. En plus de ces échanges, les membres apprennent également beaucoup les uns des autres. Ils peuvent aussi échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent à cause de leur handicap, et trouver du réconfort auprès de quelqu'un qui vit une situation comparable. Ce genre de contacts est particulièrement précieux, tout le monde en profite.



---

## LA LIGUE BRAILLE EN CAMPAGNE : SOUTENEZ-NOUS !

---



*La Ligue Braille accompagne les personnes aveugles et malvoyantes  
tout au long de la vie. Aidez-nous.*

Dans toutes les régions du pays, la Ligue Braille apporte son aide à plus de 15 000 personnes aveugles et malvoyantes. Ses services couvrent tous les aspects privés et professionnels de l'existence, quel que soit l'âge. La Ligue Braille se pose comme le partenaire de toute une vie.

Pour effectuer ce travail, plus de 130 collaborateurs et 600 volontaires répartis aux quatre coins de la Belgique mettent toute leur énergie à rencontrer leurs attentes au mieux.



Les services de la Ligue Braille sont mis gratuitement à la disposition des personnes aveugles et malvoyantes. C'est là une volonté de notre association. N'étant subsidiée par les pouvoirs publics qu'à concurrence de 20 % de ses besoins, la Ligue Braille est principalement financée par la générosité de ses donateurs et testateurs. Nous mettons un point d'honneur à gérer « en bon père de famille » ces moyens qui nous sont confiés et veillons à en faire profiter nos bénéficiaires de façon optimale et gratuite.

L'action de la Ligue Braille représente chaque année des dizaines de milliers d'heures de prestations, de contacts, de démarches pour soutenir les personnes aveugles et malvoyantes dans leur (re)conquête de l'autonomie, dans l'acquisition de techniques et de connaissances, ou pour leur permettre de garder des relations sociales. Si ces services sont gratuits pour les bénéficiaires, ils ont bien sûr un coût et c'est pourquoi votre aide nous est si précieuse. En contrepartie, nous pouvons vous garantir que votre soutien aidera de façon concrète et utile les personnes aveugles et malvoyantes qui sollicitent notre intervention.

Pour elles, nous avons besoin de vous !

Soutenez les personnes aveugles et malvoyantes par un don, même minime, sur le compte de la Ligue Braille :

IBAN : BE11 0000 0000 4848

BIC : BPOTBEB1

Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €.

Un tout grand merci pour votre soutien !





## L'AMBLYOPIE : À DÉTECTER PRÉCOCEMENT.

On estime à environ 3% le nombre d'amblyopes dans la population. Pour la Belgique, cela représente quelque 340.000 personnes dont un des deux yeux voit mal ou est « paresseux ». Et sur l'ensemble des naissances, on peut estimer à 3 575 le nombre de nouveaux cas d'amblyopie chaque année. Rien de dramatique à cela, on peut vivre avec et certains ignorent même être amblyopes. Mais tant qu'à avoir deux yeux, autant faire en sorte qu'ils fonctionnent bien tous les deux. Le point sur la détection et le traitement de l'amblyopie avec le Professeur Monique Cordonnier, responsable du service ophtalmologique de l'hôpital Erasme à Bruxelles.

Qu'est-ce que l'amblyopie ?



*Prof. Monique Cordonnier*

**Prof. Cordonnier :** À la naissance, le nouveau-né n'a pas encore une vue complètement développée. C'est en regardant qu'il va apprendre à voir. Tant la vision monoculaire de chaque œil que la vision binoculaire, qui nous permet de voir en relief, vont se construire progressivement. Ce processus prend quelques années avant d'être pleinement accompli.

On parle le plus souvent d'amblyopie quand un des deux yeux, pourtant physiologiquement normal, présente une vision floue ou faible. C'est la connexion entre cet œil et le cerveau qui pose problème. Afin que notre



cerveau visuel soit performant, il doit recevoir des images de bonne qualité en provenance de chaque œil. Si un œil connaît un problème qui perturbe la qualité de l'image envoyée au cerveau, le développement visuel de cet œil sera perturbé. Et peu à peu l'enfant va s'habituer à ne regarder qu'avec son meilleur œil. L'œil moins efficace devient « paresseux ». Il fonctionne, il envoie des images au cerveau, mais ces images sont de mauvaise qualité et sont donc peu ou pas utilisées. L'amblyopie atteint en général un seul œil, mais elle peut plus rarement être bilatérale. Elle est aussi plus ou moins forte : l'œil amblyope peut avoir une acuité visuelle de moins de 1/20 à 8/10.

### La règle des 3.

Toutes pathologies visuelles confondues, il y aurait chez nous :

- 3% de malvoyances unilatérales modérées (1 œil atteint)
- 0,3% de malvoyances unilatérales sévères (1 œil atteint)
- 0,03% de malvoyances bilatérales sévères (2 yeux atteints)

### Et quelles en sont les causes ?

**Prof. Cordonnier** : Plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une amblyopie.

Les plus courantes sont les troubles réfractifs (60 % des cas) : myopie, hypermétropie, astigmatisme ... où l'œil atteint de l'anomalie la plus forte va devenir paresseux.

Vient ensuite le strabisme (près de 40 % des cas). Là aussi, le cerveau va privilégier la vision de l'œil qui fixe, tandis que l'autre qui louche risque de devenir paresseux.

Des anomalies liées à la transparence de l'œil peuvent aussi être à l'origine d'une amblyopie. Car pour voir, il faut que la lumière puisse entrer dans



l'œil et atteindre la rétine. Si quelque chose empêche cela : une paupière tombante ou une cataracte congénitale, par exemple, la vision ne va pas pouvoir se développer.

### **Peut-on prévenir l'amblyopie et éviter qu'un œil devienne 'paresseux' ?**

**Prof. Cordonnier :** Oui bien sûr, s'il y a détection précoce, ce qui n'est pas toujours évident pour les parents ou le pédiatre. Certaines affections sont aisément détectables et d'autres non. Par exemple, on peut dès la naissance détecter des affections visibles comme la cataracte (pupille blanche), le glaucome (œil glauque, gros et larmoyant), les opacités de la cornée. Un strabisme flagrant se voit aussi. Il suffit de regarder les yeux du nouveau-né : sont-ils normaux, symétriques, ... ? Le pédiatre qui suit le nouveau-né est censé examiner ses yeux et cela se fait généralement dans le cadre des consultations néo-natales. Une fois l'obstacle à la pénétration de la lumière levé (après chirurgie, par exemple), une vision normale peut se développer.

L'amblyopie classique d'origine réfractive ou strabique est moins facile à détecter. Les structures de l'œil sont normales, mais la vision de cet œil ne se développe pas car l'image perçue par le cerveau est floue (anomalie réfractive) ou parce qu'elle rend la scène visuelle binoculaire confuse (strabisme). Dans ces cas-là, plus on intervient tôt (lunettes pour corriger l'anomalie réfractive, ou cache oculaire sur l'œil qui fixe pour faire travailler celui qui louche), plus on a de chances de pouvoir corriger la situation. Il faut savoir que la plasticité cérébrale, sa souplesse, sa capacité à corriger la vision en construction, est optimale jusqu'à l'âge de 2,5 ans à 3 ans. La plasticité est toujours présente, mais à moindre titre jusqu'à 6-7 ans, puis elle diminue fort jusqu'à 11-12 ans, après quoi elle stagne. Là, le cerveau n'est plus assez souple et on admet généralement qu'une amblyopie présente à 11 ou 12 ans restera, on ne pourra plus la corriger.



**Autrement dit, l'idéal est de déceler l'amblyopie à l'âge de 2 ans ou 2,5 ans. Mais comment la détecter chez un si jeune enfant ?**

**Prof. Cordonnier :** Ce serait l'idéal en effet. Et l'amblyopie se prête bien au dépistage puisque sa prévalence est assez élevée, la morbidité qu'elle entraîne est suffisamment importante, les tests de dépistage sont fiables et réalisables, et le traitement consécutif au dépistage est bénéfique. Mais si on parle de dépistage, cela signifie dépister toute la population, pas seulement les enfants ayant des antécédents familiaux ou chez qui on remarque un problème visuel. Idéalement, il faudrait pouvoir dépister tous les enfants, dès 2 ans, avec un test réalisable dans 100 % des cas. Mais c'est très difficile pour différentes raisons, liées à l'âge de l'enfant, mais aussi à la structure institutionnelle de notre pays et aux moyens que les politiques décident de consacrer au dépistage.

À 2 ans ou 2,5 ans, un enfant n'a pas toujours la maturité psycho-physique pour comprendre un examen d'acuité visuelle qui nécessite de cacher un œil, puis l'autre. Parfois, le simple fait de cacher un œil déclenche chez l'enfant une réaction de pleurs incontrôlables... Ce n'est que vers 3,5 ans que les enfants peuvent être soumis à un dépistage d'acuité visuelle à large échelle, qui comporte des tests faciles à comprendre et pas trop coûteux. Mais 3,5 ans, c'est un peu tard... Avant cet âge-là, on peut dépister les facteurs amblyogènes qui mènent à l'amblyopie (anomalies réfractives, strabisme,...). Il faut rechercher des signes de strabisme et mesurer la réfraction avec un instrument qui nécessite peu de collaboration de l'enfant.

La Belgique francophone a adopté un dépistage dont j'ai été la promotrice, comportant, entre autres, des mesures réfractives et mis en place par l'ONE. Ce dépistage atteint un taux de couverture de 40 à 50 % car tous les enfants ne vont pas nécessairement aux consultations ONE. En Flandre, Kind en Gezin vient de choisir un autre système moins coûteux, mais sans avoir consulté les ophtalmologues pédiatriques, ce qui les mécontentent...



Notre pays au pouvoir morcelé, où la politique manque d'uniformité, de réflexion et de coordination, constitue une autre difficulté à mettre en place un dépistage à large échelle. On cite toujours l'exemple des pays scandinaves, qui ont une politique de dépistage obligatoire par mesure de l'acuité visuelle à 4 ans, couplée au système de vaccination, avec un taux de couverture de 99 %. C'est tard, mais au moins c'est systématique et tous les enfants en bénéficient. Tout cela est une question de choix politique et de moyens financiers. Le plus efficace serait d'organiser un dépistage obligatoire à 2 ans, mais c'est plus coûteux et il n'en reste pas moins nécessaire de faire un dépistage d'acuité visuelle vers 4 ou 5 ans pour récupérer les amblyopies d'installation plus tardive.



*Cacher le bon oeil pour faire travailler le paresseux*

**Et une fois l'amblyopie détectée, quels sont les traitements possibles ?  
Pendant combien de temps faut-il traiter ?**

**Prof. Cordonnier :** Pour l'amblyopie liée à une cataracte, une pathologie de la cornée ou autre, il faut opérer. Pour les autres cas d'amblyopie fonctionnelle, la correction du défaut optique par des lunettes et l'occlusion de l'œil sain par un cache reste la meilleure méthode. Tout dépend bien sûr de l'âge de l'enfant et de la gravité de l'amblyopie. En cachant l'œil sain,



on force l'œil paresseux à travailler. Il faut réaliser ce traitement le plus tôt possible pour profiter de la plasticité cérébrale, et au-delà d'un an, s'il y a une amblyopie profonde, on compte en général 1 semaine de port du cache par année d'âge. Mais si un enfant de 6 ans est atteint d'amblyopie profonde, cela peut aller jusqu'à un maximum de 3 mois. À cet âge, pour ne pas pénaliser les résultats scolaires, on propose souvent d'attendre un congé scolaire pour débiter le traitement par cache. En cas d'amblyopie légère, on peut aussi remplacer le cache par des gouttes ou par une surcorrection optique qui vont brouiller la vision du bon œil et faire travailler l'œil faible. Ces traitements doivent se faire avec un suivi rapproché, pour éviter que le bon œil, à force d'être caché ou brouillé, ne devienne à son tour paresseux. Et par la suite, il faut procéder à des contrôles réguliers jusqu'à l'âge de 10-12 ans pour s'assurer que l'œil faible ne redevienne pas paresseux.

### **Une fois adulte, peut-on encore traiter l'amblyopie ?**

**Prof. Cordonnier :** Non, malheureusement, c'est très difficile, voire impossible. Il arrive cependant qu'en cas de perte du bon œil, l'œil paresseux qui est obligé de fonctionner en permanence, s'améliore très légèrement.

### **Quelles sont les conséquences ou les risques pour ces adultes amblyopes?**

**Prof. Cordonnier :** Un adulte amblyope d'un œil ne percevra pas ou peu d'obstacle dans la vie, sauf que certains métiers avec des critères limitatifs de vision ne lui seront pas accessibles (aviation, armée, transport rémunéré de personnes). Le problème se pose s'il perd son bon œil. Là, il se trouvera dans une situation de malvoyance, puisque son œil « paresseux » n'a jamais appris à voir. C'est pourquoi il est si important de détecter l'amblyopie tôt, tant que la plasticité cérébrale permet de la corriger.





## **HORUSPORT, PREMIERE JOURNÉE DE SPORTS ADAPTÉS EN BELGIQUE FRANCOPHONE.**

---

Le sport, source d'inquiétude pour les personnes avec déficience visuelle ? Une constatation faite par l'équipe d'HORUS à la suite de plusieurs entretiens. « Beaucoup craignent que le sport ne soit pas adapté », explique Sophie Patkos, assistante sociale à HORUS. « La méconnaissance du paysage sportif est aussi un frein. »

Ce problème encourage l'équipe à proposer une journée de découverte de sports adaptés aux enfants et adultes francophones et néerlandophones avec déficience visuelle. La Ligue Handisport Francophone est enthousiasmée par le projet et propose de chapeauter l'évènement : HoruSport est né.

« C'est la première journée découverte de sports adaptés à la déficience visuelle. Elle est unique et n'a encore jamais été organisée avec une telle envergure à Bruxelles », observe Sophie. L'évènement est ouvert aux patients d'HORUS ainsi que toute personne avec déficience visuelle.

### **LES SPORTS A L'HONNEUR.**

Lors de cette journée spéciale, cinq sports paralympiques adaptés sont à l'honneur : judo, goalball, cécifoot, athlétisme et tandem.

Pour Sophie, il est important de montrer les bienfaits du sport : « Au-delà de l'entretien du corps, le sport adapté peut être une activité très sociale. On va à la rencontre des autres, on peut échanger et s'épanouir avec des personnes qui partagent les mêmes difficultés que nous. Cela ouvre des portes. »

Cela renforce aussi des liens existants : « Les familles ne savent pas toujours quelle activité réaliser avec un membre porteur d'une déficience visuelle. Le sport en tandem ou en course peut amener une nouvelle dynamique familiale ! », poursuit-elle.



## PAS LA MÊME VISION MAIS LA MÊME PASSION !

HoruSport n'est pas seulement une journée de découverte sportive, c'est aussi un message qui est envoyé. Le slogan de l'évènement est « Pas la même vision mais la même passion ! ». Pour Sophie, c'est une manière d'encourager les personnes avec déficience visuelle à tenter l'aventure : « Face à leurs craintes, nous avons envie de leur dire qu'ils peuvent faire du sport et s'amuser. C'est non seulement possible, mais certains vont peut-être y découvrir un véritable talent ».

Cette journée devrait permettre à chacun d'évaluer ses ressources en matière sportive ou de développer – qui sait – de futurs champions paralympiques.



## Journée découverte de sports adaptés à la déficience visuelle

**Pas la même vision  
mais la même passion !**

Infos et inscriptions : **02/477.27.81**  
Ou en ligne: [www.bit.ly/horusport2019](http://www.bit.ly/horusport2019)





**HORUS** est le seul Centre de Rééducation Fonctionnelle pour la déficience visuelle à Bruxelles. Il est né d'un partenariat entre le CHU Brugmann, l'HUDERF et la Ligue Braille. Il prend en charge aussi bien les adultes que les enfants. Quelles que soient l'origine et la nature des complications liées au handicap visuel, l'objectif de la prise en charge est de permettre à la personne de recouvrir le plus possible son autonomie dans sa vie quotidienne. Pour ce faire, la rééducation va s'appuyer sur l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire.

« Nous mettons tous les moyens en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par la personne », explique Adeline Fischer, coordinatrice de l'équipe thérapeutique HORUS à la Ligue Braille. L'équipe aide le patient déficient visuel à s'orienter et à cheminer vers une plus grande autonomie en mettant les compensations et aides nécessaires en place.

La revalidation apporte une plus-value grâce à son caractère pluridisciplinaire, médical mais également par la prise en charge globale pendant une période déterminée. Une convention est signée pour une période de trois ans.

« Nous avons des objectifs à atteindre. Nous donnons un élan à la personne pour commencer mais nous sommes aussi là pour l'accompagner durant les différentes étapes », continue Adeline.

Pour Adeline, le réseau est une véritable force : « Cette collaboration entre nous est un plus, particulièrement dans des cas où la personne n'a pas encore accepté son handicap. Grâce à nos conseils et l'apport d'outils, nous montrons en douceur les changements positifs que nous pouvons apporter. La personne évolue à son rythme et nous l'aidons à avancer et à vivre avec sa déficience. Au final, la personne est très contente de son parcours. »



## TOMBOLA 2018 : UNE BELLE ÉDITION.

Le tirage de la Grande Tombola 2018 s'est déroulé le 10 décembre 2018, sous le contrôle de Maître Peter Walravens, huissier de justice. Vélos électriques, appareils photos, chèques-cadeaux... nous sommes heureux d'avoir pu distribuer ces beaux cadeaux grâce à nos sponsors. Nous félicitons tous les gagnants et en particulier notre grande gagnante des 75 000 € en Fonds d'Etat, qui vient cette année de la région de Gand !

Merci à tous les participants et à nos nombreux sponsors pour leur soutien aux personnes déficientes visuelles ! Les bénéfices de la Tombola nous permettent en effet d'aider ces personnes à (re)conquérir leur autonomie au quotidien.

Vous souhaitez devenir sponsor de la Tombola de la Ligue Braille en nous offrant des lots pour la Tombola 2019 en échange d'une grande visibilité ? Contactez-nous au 02 533 33 24 ou [tombola@braille.be](mailto:tombola@braille.be) afin d'en discuter ensemble !

Nos partenaires en 2018 :





## ATELIER DE PSYCHOMOTRICITÉ PARENTS-ENFANTS.

La psychomotricité travaille le corps et le psyché. Elle a un apport multiple pour un public déficient visuel car elle permet par exemple de gérer son équilibre, travailler sa représentation spatiale et son schéma corporel. Elle encourage les participants à faire attention aux sensations ressenties grâce aux expériences vécues via leur corps. Le but est de créer une nouvelle référence mentale qui serve par la suite d'ancrage.



*La salle SnoezelBraille.*

Confortée par le succès des ateliers de psychomotricité parents-enfants organisés lors du dernier BrailleTech dans le tout nouveau SnoezelBraille\*, la Ligue Braille a décidé de prolonger l'expérience. Ils s'adressent à un duo de parents et enfants (entre 6 mois et 5 ans), l'un d'eux étant déficient visuel.

### Comment ça marche ?

En premier lieu, Julie Dalhem, psychomotricienne relationnelle en charge de ces ateliers, informe sur le déroulé de l'atelier. « C'est un véritable échange sans jugement », explique-t-elle. « Chacun vient avec ce qu'il est, qu'il aime bouger ou pas, qu'il soit à l'aise dans son corps ou pas. Mon rôle est de les accompagner. »

---

\* Espace aménagé grâce à nos sponsors Candriam et la Fondation Lippens.



Il n'est pas toujours facile de trouver un endroit où jouer sans être sur le qui-vive soit possible. Julie se met à la place du parent : « C'est toujours un peu stressant car on fait attention à son enfant, on a peur qu'un accident arrive, on n'est pas à son aise. La difficulté augmente quand on a une déficience visuelle parce que l'espace doit être géré. Cela représente un frein pour beaucoup. »

L'Espace SnoezelBraille a été spécifiquement aménagé pour encourager l'exploration, la discussion et le jeu entre parents et enfants et ce, de manière sécurisante. « Jouer et interagir avec son enfant fait partie de la parentalité. Donner cette opportunité de jeu à nos membres est donc très important. La préparation rassure et chacun reste proche de l'autre dans l'espace tout en étant libre de soi-même et de ses gestes. » En début de séance, l'espace est décrit de manière orale ou à partir d'un plan en braille. Cette préparation met en confiance.

Il n'y a pas de circuit imposé. Le rôle de la psychomotricienne consiste à suggérer, à encourager en fonction des envies de chacun. Est-ce que l'enfant souhaite glisser sur un toboggan ? Est-ce que l'enfant veut jouer au ballon ? Le parent va découvrir ce qui amuse l'enfant. Apprendre par le jeu dévoile les capacités de chacun, comme le décrit Julie : « Ces séances de psychomotricité augmentent la confiance des participants et renforcent les liens relationnels qui existent entre eux. Si l'enfant a peur, le parent va lui dire qu'il est capable de se déplacer. Si le parent a une déficience visuelle, il sera en confiance pour découvrir une nouvelle activité avec son enfant. »

Le contenu de la séance est adapté selon les âges et les envies : jouer avec de la pâte à modeler, chanter une chanson, raconter une histoire... Tout est possible. Julie se souvient d'ailleurs : « Une maman malvoyante a appris les gestes d'une chanson connue pour pouvoir les faire en même temps que son fils. Il était tellement content. »

Pouvoir jouer, être complices ensemble, c'est aussi mieux naviguer dans les aléas de la vie.



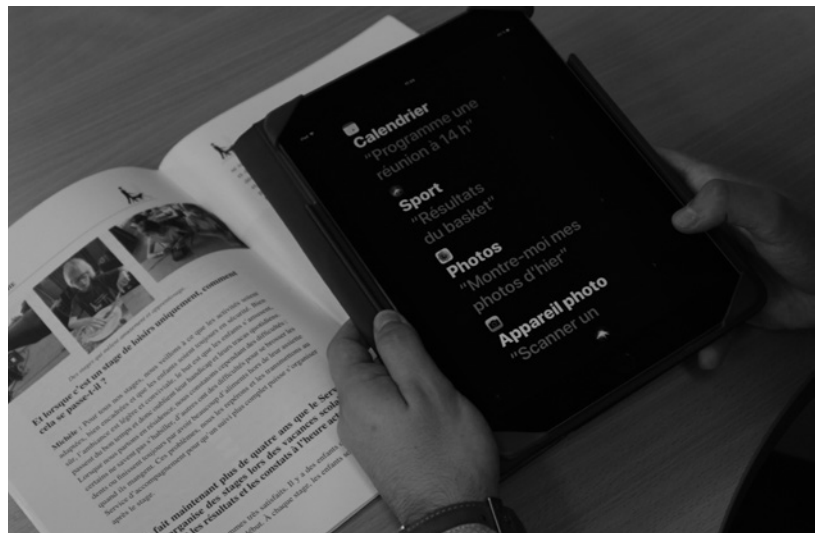


## L'IMPORTANCE DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE.

**Une centaine de personnes avec un handicap visuel ont reçu un soutien financier pour l'achat d'une tablette ou d'un smartphone. Cet appui s'inscrit dans le cadre d'un projet à travers lequel notre association entend renforcer l'usage des nouvelles technologies parmi les personnes aveugles et malvoyantes.**

L'utilisation d'appareils tels que des smartphones et tablettes offre à ces personnes davantage de possibilités de rester en contact avec les autres et leur donne accès à des informations pertinentes sur Internet. On trouve également de plus en plus d'applications utiles visant à faciliter leur vie quotidienne.

*Utiliser une tablette.*



Les conditions pour bénéficier de ce soutien financier étaient d'acheter une tablette ou un smartphone et de suivre des formations à la Ligue Braille.

« L'une des missions de la Ligue Braille est de soutenir les personnes aveugles et malvoyantes, afin d'accroître leur autonomie et de favoriser leur intégration dans la société. Grâce à ce projet, une centaine de personnes ont fait un pas vers l'inclusion », explique Ronald Vrydag, directeur de département.

Nous avons pu réaliser ce projet grâce à une collaboration avec la Loterie Nationale, que nous tenons à remercier chaleureusement.



---

## SIXIÈME RÉFORME DE L'ÉTAT : IMPACT EN 2019.

---

Rappelez-vous, c'était en décembre 2011, après 541 jours de la plus longue crise de son histoire politique, la Belgique accouchait d'un accord institutionnel sur la sixième réforme de l'État, qui transférait de nombreuses compétences de l'État fédéral vers les Communautés et Régions. Cette réforme de grande ampleur est réalisée en plusieurs parties étalées dans le temps.

L'impact social est particulièrement important. Parmi les compétences transférées, on relève les soins de santé et l'aide aux personnes (maisons de repos, maisons de soins, aides à la mobilité et aux personnes âgées, etc.), les hôpitaux (normes d'agrément, construction et rénovation), les soins de santé mentale, la politique de prévention, l'organisation des soins de santé de première ligne, les allocations familiales. Il s'agit donc bien d'un véritable glissement de ces compétences et des budgets qui leur sont associés, du fédéral vers les entités fédérées.

Cette réforme, coulée en loi en 2013, est entrée en vigueur en 2014. Pour la plupart des compétences transférées, une période transitoire a été aménagée jusqu'en fin 2018 pour assurer la continuité du service public. La réglementation existante reste d'application jusqu'à ce qu'une entité fédérée décide de modifications ou de nouvelles règles. Durant la période transitoire, les organismes comme l'INAMI ou les mutualités ont continué de gérer les dossiers relatifs aux compétences transférées, mais en agissant au nom et pour le compte des entités fédérées. À partir du 1er janvier 2019, toutefois, les compétences en question doivent être définitivement exécutées par les entités fédérées. C'est donc un moment crucial dans la mise en œuvre de cette réforme.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019 marque ainsi un grand bouleversement pour les allocations



familiales. Nous faisons le point en détail sur ce sujet dans « Entre Nous ». Voici quelques informations sur les administrations compétentes.

## Bruxelles.



Afin d'organiser et de gérer les politiques transférées, le Gouvernement bruxellois a créé en 2017 un organisme d'intérêt public (OIP), Iriscare. Cette nouvelle administration devient en 2019 l'interlocutrice principale des Bruxellois pour tout ce qui concerne les personnes handicapées, les personnes âgées, les maisons de repos et de soins, les centres d'accueil, les services d'aide à domicile, les soins de première ligne. Pour les allocations familiales, ce sera aussi le cas dès 2020 (voir « Entre Nous »).

## Wallonie.



Depuis 2015, le Gouvernement wallon a lui aussi son OIP chargé de la protection sociale, l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité), calqué en partie sur le fonctionnement de l'INAMI. Les compétences existantes et celles transférées dans le domaine de la santé, du handicap et de la famille sont désormais cogérées à travers cette structure. L'AViQ a donc absorbé l'ancienne Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH).

Dès le 1er janvier 2019, l'assurance protection sociale wallonne devient une réalité. Elle interviendra dans le financement notamment des maisons de repos et de soins, de centres de soins de jour, des maisons de soins psychiatriques, des initiatives d'habitations protégées (IHP, pour adultes souffrant de problèmes psychiatriques), des aides à la mobilité, de la concertation psychiatrique autour du patient, de la concertation effectuée au domicile dans le cadre d'un service



intégré de soins à domicile, des infrastructures hospitalières via un nouveau forfait (à partir du 1er juillet 2019).

## Communauté germanophone.

selbstbestimmt.be

**Ostbelgien**



En Communauté germanophone, l'administration (Ministère de la Communauté germanophone) gère directement les matières du domaine de la santé : prévention et promotion de la santé, revalidation, financement des infrastructures hospitalières et des maisons de repos et de soins. Les matières liées au handicap et aux seniors, quant à elles, sont confiées à un nouvel OIP, la « Dienststelle für selbstbestimmtes Leben » (DSL, Office pour une vie autodéterminée). Mis en place le 1er janvier 2017, cet organisme est conçu comme un guichet unique dont la mission est de donner aux personnes en situation de dépendance les moyens nécessaires pour optimiser leur autonomie. En 2019, le changement le plus visible sera que toute personne qui fait une demande à la DSL aura désormais une personne de contact permanente, en fonction de son lieu de résidence et de son âge. De nouveaux outils de gestion sont également mis en place en vue d'assurer un traitement des demandes plus rapide et plus efficient.

## Flandre.



La Flandre a décidé de confier la gestion des nouvelles compétences « santé » et « aide aux personnes » à deux agences de l'administration flamande : l'« Agentschap Zorg en Gezondheid » (Agence pour les soins et la santé) et l'« Agentschap Vlaamse Sociale Bescherming » (Agence flamande de la protection sociale). La « Vlaamse Sociale Bescherming » (VSB) intègre de nombreuses compétences en vue de créer une assurance sociale avec cotisation obligatoire pour toutes les personnes résidant en Flandre. Les habitants de la Région bruxelloise ont, quant



à eux, le choix de s'y affilier ou non. L'élaboration de ce nouveau système est une opération complexe qui se déroule en plusieurs phases. Depuis le 1er janvier 2019, de nouvelles compétences sont intégrées dans la VSB : les soins résidentiels pour personnes âgées (centres de soins résidentiels, centres de court séjour et centres de soins de jour), les aides à la mobilité, les maisons de soins psychiatriques (MSP), les initiatives d'habitat protégé (IHP), les centres de revalidation concernés par le transfert de compétences, les services d'aide aux familles et d'aide à domicile.

À partir du 1er janvier 2019, les caisses de soins et l'administration flamande reprennent à leur charge les tâches exercées auparavant par les mutualités et l'INAMI pour ce qui est des soins résidentiels pour personnes âgées et des aides à la mobilité. Pour les IHP, les MSP et la revalidation, une phase de transition a débuté à la même date. L'administration devra reprendre à son compte les missions de l'INAMI et du SPF Santé publique, tandis que les mutualités (donc pas encore les caisses de soins) devront assurer la continuité. Quant aux services d'aide aux familles et d'aide et de soins à domicile, des mesures seront progressivement adoptées dès cette année pour évoluer vers un financement entièrement personnalisé et une intégration complète dans la VSB.

**Dans ce dossier particulièrement complexe, La Canne Blanche, notamment via ses pages orange « Entre Nous », s'efforce de tenir informés les bénéficiaires de la Ligue Braille pour les questions qui les concernent. Avant tout, le Service social fournit de gros efforts pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs démarches administratives, afin que la transition vers ce nouveau système institutionnel se passe sans accroc.**



---

## LA LIGUE BRAILLE PRÈS DE CHEZ VOUS.

---

**Durant toute l'année, la Ligue Braille organise des événements et participe à divers salons. Elle y présente ses services gratuits pour les personnes aveugles et malvoyantes, et sensibilise le public au handicap visuel.**



*Manneken-Pis comme d'écolier aveugle.*

**4 janvier 2019, 210<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Louis Braille.**

Systeme d'écriture basé sur six points de relief, le braille reste fondamental. Unique, inégalé, il permet aux personnes aveugles et malvoyantes de maîtriser l'écriture et l'orthographe, et donne accès à l'information écrite. Il reste toujours d'actualité car il évolue avec les outils de communication et la technologie.

Manneken-Pis avait revêtu son tableau d'écolier aveugle avec lunettes noires.

### **Dîner de Nouvel An à Charleroi.**

Le banquet du Nouvel An a rassemblé 148 personnes. Un beau succès et un beau moment de convivialité.

### **Soins & Santé 2019.**

Nous étions présents à Namur Expo les jeudi 7 et vendredi 8 février pour Soins & Santé 2019, le salon professionnel des soins de santé et de l'aide aux personnes. Les services de terrain ont fait la démonstration des aides qu'ils offrent quotidiennement aux personnes déficientes visuelles : suivi social, locomotion, aide à domicile, études et formations, loisirs...





### **Foire du Livre 2019.**

La Bibliothèque de la Ligue Braille était présente à la Foire du livre du 14 au 17 février. Les visiteurs pouvaient se prêter à l'exercice de la lecture à haute voix dans une cabine d'enregistrement avec une sélection de textes parlant d'amour. C'était une belle action au profit de la Ligue Braille qui a aussi obtenu un franc succès auprès des visiteurs. Cette édition de la Foire du Livre introduisait aussi le thème de Flirt Flamand. En pleine période de Saint-Valentin, les auteurs flamands ont séduit le public francophone !



*La Ligue Braille était présente à la Foire du livre.*

### **Événements à ne pas manquer !**

Venez découvrir les sports adaptés le 24 avril au stade Roi Baudoin ! HoruSport (une initiative du Centre de Rééducation Fonctionnelle HORUS) est la première journée de sports adaptés pour personnes avec handicap visuel ! Lors de cette journée spéciale, cinq sports paralympiques adaptés sont à l'honneur :



judo, goalball, cécifoot, athlétisme et tandem. Venez les tester ! HoruSport, c'est aussi l'occasion d'obtenir des conseils de conseillers sportifs de la Ligue Handisport Francophone. Ils sont sensibilisés au handicap visuel et pourront vous guider et vous informer sur tous les clubs sportifs adaptés à Bruxelles et en périphérie !

Le 5 mai, nous serons au Parc de Bruxelles pour la Fête de l'Iris. N'hésitez pas à rendre visite à notre stand, où nous organiserons un concours et vous serez peut-être le grand gagnant du prix. La Fête de l'Iris est aussi une belle occasion de sensibiliser de manière ludique les jeunes et moins jeunes au handicap visuel.

Le 19 mai, nous participons une nouvelle fois au 20 km de Bruxelles avec notre fidèle équipe de coureurs ! Envie de soutenir une bonne cause et nous rejoindre ? C'est possible ! Inscrivez-vous via notre site web ou par téléphone au 02 533 33 34. Vous ne souhaitez pas participer mais vous voulez malgré tout soutenir l'évènement ? La plateforme <https://go.braille.be> vous permet de parrainer les coureurs de votre choix. L'argent récolté nous permet de continuer à développer nos activités pour les enfants aveugles et malvoyants. Vous pouvez aussi nous aider le jour même en préparant les installations avec nous ou en soutenant nos coureurs tout au long de la course.





## LE COIN DES VOLONTAIRES. VOLONTARIAT : PASSER DU TEMPS AVEC LES AUTRES.

---

Dans les précédentes éditions de La Canne Blanche, nous vous avons présenté quelques volontaires de la Ligue Braille. Chacun d'entre eux avait son histoire, son expérience et ses raisons bien à lui de devenir bénévole.

Dans ce numéro, nous examinerons plus en profondeur en quoi consiste le volontariat, qui peut devenir bénévole et quels sont les droits et les devoirs du volontaire et de l'association. Nous terminons par un top dix des bonnes raisons de s'engager. On parie que cela va vous donner envie ?

### En quoi consiste le volontariat ?

La loi relative aux volontaires, publiée le 29 août 2005 au Moniteur belge, décrit clairement ce qu'implique le volontariat : les volontaires sont des personnes qui, de leur plein gré, décident de consacrer un peu de leur temps libre, de manière non rémunérée, à une organisation. Concise, cette définition contient néanmoins des éléments essentiels :

- De leur plein gré : il est très important que la personne choisisse elle-même de s'engager. Personne ne peut être contraint à effectuer du volontariat. Un stage dans le cadre d'une formation, un service communautaire ou une peine alternative ne sont donc pas considérés comme du volontariat ;
- De manière non rémunérée : le volontariat n'est jamais rémunéré. Les volontaires peuvent éventuellement recevoir une indemnité



pour leurs frais, mais celle-ci est strictement réglementée. Il ne s'agit en aucun cas d'une indemnité pour la prestation effectuée par le volontaire ;

- Organisation : le volontariat ne peut être effectué que dans une organisation sans but lucratif. Il s'agit d'asbl, d'associations locales (seniors, femmes...), d'associations de fait (comité de rue, club de pétanque...), de fondations d'utilité publique et d'administrations publiques. Les entreprises du secteur privé ne peuvent donc jamais faire appel à des volontaires.

### **Qui peut devenir volontaire ?**

En principe, tout le monde peut faire du volontariat, quel que soit son âge. Bien sûr, chaque organisation peut avoir ses propres directives quant à l'âge minimal ou maximal. Dans la plupart des organisations, y compris la Ligue Braille, l'âge minimal est de 15 ans, à condition de fêter ses 16 ans dans la même année-calendrier. Notre organisation n'impose pas d'âge maximal, sauf pour les volontaires qui enregistrent des livres audios. Pour diverses raisons, il a été décidé il y a quelques années d'imposer à ces derniers une limite d'âge de 80 ans.

Il n'est pas non plus obligatoire d'avoir la nationalité belge pour pouvoir effectuer du volontariat. Toutes les personnes avec un permis de séjour valide ainsi que certains demandeurs d'asile peuvent tout à fait devenir volontaires.

Certains volontaires ont cependant une obligation de notification parce qu'ils touchent un revenu de remplacement, mais les nouveaux candidats volontaires sont informés clairement à ce sujet.

### **Droits et devoirs découlant de la loi relative aux volontaires de 2005.**

La loi relative aux volontaires de 2005 protège tant les organisations qui



travaillent avec des volontaires que les volontaires eux-mêmes.

### Obligation d'information de l'organisation.

En tant qu'organisation, la loi nous oblige à informer clairement les volontaires et candidats volontaires avant qu'ils ne s'engagent.

Un volontaire doit savoir :

- quel est l'objectif de l'organisation ;
- dans quel type d'organisation il s'implique : asbl, association de fait... ;
- qu'une assurance a été contractée pour lui ;
- quels coûts peuvent être remboursés, sous quelles conditions et comment ce remboursement est organisé.

### **Obligation d'assurance de l'organisation.**

L'un des objectifs de la loi relative aux volontaires était de mieux les protéger. Ils peuvent en effet être confrontés à certains risques en raison de la nature du volontariat. C'est pourquoi chaque organisation qui fait appel à des volontaires est obligée de conclure pour eux une assurance. La Ligue Braille respecte bien entendu cette règle. Les assurances ne sont pas des organisations caritatives et une couverture a bien sûr un prix. C'est pourquoi une bonne interaction entre les volontaires et les collaborateurs de la Ligue Braille est importante. Une personne qui n'est plus volontaire que sur le papier reste en effet assurée par nos soins. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous accordons une grande importance au suivi de nos volontaires.



## 10 bonnes raisons de devenir volontaire.

On peut devenir volontaire pour diverses raisons. Vous trouverez ci-dessous les motivations les plus courantes.

- **Par désintéressement.** Vous voulez faire quelque chose pour les autres, loin de tout intérêt personnel.
- **Parce que c'est une composante indispensable de la société.** Notre pays compte plus d'un million de volontaires. À une époque où les autorités doivent faire des économies, les volontaires sont devenus indispensables.
- **Pour aider un club ou une association.** Vous ou l'un de vos proches êtes membre d'un club ou bénéficiez du soutien d'une organisation. À la Ligue Braille aussi, nous remarquons que les candidats volontaires connaissent souvent quelqu'un avec une déficience visuelle qui fait ou a déjà fait appel aux services de notre association.
- **Pour élargir votre réseau.** Le volontariat est une excellente manière de faire de nouvelles rencontres et d'élargir son réseau.
- **Pour compléter votre C.V. et/ou acquérir de l'expérience professionnelle.** Vous êtes sans emploi ou venez de terminer vos études et n'avez pas encore de travail en vue ? Alors lancez-vous dans du volontariat. Vous éviterez ainsi d'avoir un trou dans votre C.V. et montrerez à vos futurs employeurs que vous restez actif. En faisant du volontariat, vous accumulez en outre de l'expérience, qui pourra vous être utile dans la suite de votre carrière.





- **Pour maintenir ou mettre en place une routine journalière/ hebdomadaire.** Pour différentes raisons, il est possible que vos journées ou semaines ne soient plus complètement remplies. Parfois, il peut toutefois être bénéfique de pouvoir compter sur une routine. Faire du volontariat à des moments fixes de la semaine peut y contribuer.
- **Pour rester actif.** Vous êtes pensionné mais n'avez absolument pas envie de rester assis dans votre fauteuil ? Alors le volontariat est ce qu'il vous faut !
- **Parce que vous avez parfois du temps libre, mais ne voulez pas vous engager de manière systématique.** Vous avez déjà une vie bien remplie, mais vous trouvez aussi important de vous engager de temps en temps pour une cause sociale. Certaines formes de volontariat s'y prêtent parfaitement !
- **Parce que c'est bon pour la santé !** Diverses études ont clairement montré que le volontariat peut avoir un effet bénéfique sur le corps et l'esprit. Aider les autres crée des liens sociaux et éloigne ainsi la solitude et la dépression. Le volontariat peut en outre avoir un effet positif sur la durée de vie des volontaires : le volontariat régule la tension artérielle et prolonge la durée de vie !
- **Parce que c'est chouette !** Cela peut sembler banal, mais c'est l'une des principales motivations ! Si vous n'aimez pas votre travail de volontaire, vous finirez par arrêter. En revanche, si vous vous investissez dans un projet qui vous tient à cœur, vous serez plus heureux !

**Vous êtes intéressé(e) ou avez d'autres questions ? Contactez-nous au numéro de téléphone 02/533.32.11 ou par e-mail à l'adresse [vol@braille.be](mailto:vol@braille.be).**



## NOS JOIES.

L'année 2019 commence sous les meilleurs auspices.

Sensibles au volontariat, **Savina de Lannoy** et **Aurélien De Bauw**, tous deux lecteurs bénévoles à la Ligue Braille, se sont mariés le 20 octobre 2018. A l'occasion de cet heureux événement, ils ont invité leurs amis à faire un geste au profit de la Ligue Braille pour l'aider à financer les activités pour les enfants aveugles et malvoyants. Nous les remercions de tout cœur et leur adressons nos plus sincères félicitations et vœux de bonheur. Nous espérons que la vie leur sera aussi généreuse qu'ils ne le sont envers autrui.

A l'occasion de la présentation des vœux à la base aérienne de Florennes, **les responsables du 2<sup>e</sup> Wing** ont remis un chèque d'une valeur de 10 000 euros à la Ligue Braille. Chaque année, la Force aérienne organise plusieurs manifestations dont les bénéfices sont versés à des associations de son choix.



*La remise du chèque par les responsables de la 2e Wing.*



## ENTRE NOUS



Numéro 1 / 2019  
Janvier – Février – Mars

### EN DIRECT DU BRAILLESHP.

À l'heure où nous vous écrivons, plusieurs d'entre vous ont sans doute déjà pris toutes leurs bonnes résolutions de début d'année et certains ont déjà entamé leur préparation pour les 20 km de Bruxelles.

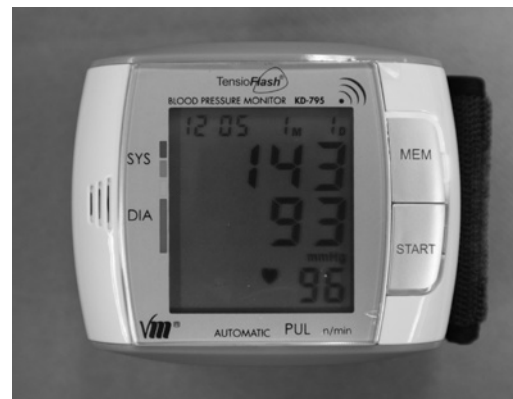
Qui dit préparation sportive, dit préparation physique. C'est donc tout naturellement que nous débutons l'année en abordant un thème santé, dans la suite de l'article précédent. Nous présentons tout d'abord une nouvelle gamme de tensiomètres parlants avec brassard au poignet. Nous savons en effet que plusieurs d'entre vous les attendent depuis un certain temps !

### **POUR BIEN MESURER SA TENSION, SA TEMPÉRATURE ET SON POIDS.**

**Le Tensioflash KD-795 (R2131)**, avec interprétation vocale en 6 langues – français, néerlandais, anglais, espagnol, allemand et arabe –, permet une mesure aisée et précise de la tension artérielle et du pouls avec indication du résultat. Avec autodiagnostic par repère de couleur et détection d'arythmie cardiaque ; mémoire permettant de stocker les 60 dernières



mesures. Non encombrant (340 x 72 x 30 mm), avec bracelet standard (tour de poignet de 13,5 x 19,5 cm) ; léger : 140 g avec 2 piles AAA incluses.



Les autres tensiomètres de notre gamme sont le **Beurer (R1970)** et le **Medisana (R2129)** avec brassard au bras, que plusieurs d'entre vous connaissent déjà bien, dans l'une ou l'autre des versions disponibles suivant les évolutions de fabrication (tout à fait indépendantes de notre volonté). Parmi nos thermomètres, vous trouverez le **ThermoFlash LX361T parlant (R1721)** qui fait déjà partie de notre gamme depuis un certain temps. Encore en vente jusqu'à épuisement du stock, celui-ci sera remplacé ensuite par le nouveau modèle **ThermoFlash LX 260T Évolution**, disponible dès à présent (**R2130**).



Ce thermomètre électronique médical infrarouge mesure la température corporelle en moins d'une seconde (0,28 s). La prise de mesure se fait sans contact, à distance d'environ 5 cm

de la tempe droite, en détectant la chaleur émise par l'artère temporale. Sans toucher, sans douleur, sans réveiller ou déranger, même la nuit. Comme l'ancien modèle, il permet



3 modes de température : corporelle, de surface (p. ex. l'eau du bain, le biberon ou les aliments) et enfin la température ambiante de la pièce. Vous pouvez lire le résultat soit par affichage en couleur (vert, orange ou rouge), soit par interprétation vocale en 6 langues (français, néerlandais, anglais, espagnol, italien et allemand). Options d'affichage en degrés Celsius ou Fahrenheit. Avec mémoire de stockage de maximum 32 mesures. Dimensions : 220 x 145 x 48 mm.

Aussi en stock, un **thermomètre médical tout simple (R2132)** permet de prendre la température corporelle sous le bras avec affichage en degrés Celsius ou Fahrenheit (taille des caractères : 18 mm) et programmation vocale multilingue : français, anglais, espagnol, russe, italien, allemand, malheureusement pas en néerlandais. Il viendra en remplacement de l'**ancien modèle R1059** encore disponible jusqu'à rupture de stock, le fournisseur ayant cessé son activité.

À côté de cela, nos pèse-personnes parlants multilingues **Beurer (R1743)** et **Medisana (R2064)** restent des incontournables de notre gamme. Ils vous permettront de contrôler aisément votre poids.

Notre gamme complète est consultable en ligne sur <https://www.braille.be/fr/a-propos-de-nous/nos-services/brailleshop> sous la rubrique « Paramédical ».

## **COMPTER LES PAS.**

À nouveau disponible, le **podomètre vocal R1740**, en français uniquement, offre de nombreuses fonctions qui



vous accompagneront agréablement dans votre jogging ou au cours de vos marches et randonnées. Il annonce le nombre de pas que vous avez faits, la distance parcourue, le nombre de calories dépensées et le temps de marche. Radio FM

auto-scan intégrée. Avec clip de fixation à la ceinture et écouteurs (2 piles AAA non fournies). 7,2 x 5,9 x 2,9 cm, 40 g.

Durant vos entraînements et activités à l'extérieur, nous vous rappelons qu'il est important de bien signaler votre handicap aux autres usagers. Outre les casquettes dont nous avons parlé dans le numéro précédent, toute une gamme de **vestes jaunes fluo avec pictogramme**



**Ligue Braille** est à votre disposition, en plusieurs tailles : enfant (4 à 6 ans : **R2045** ; 7 à 9 ans : **R2046** ; 10 à 12 ans : **R2047**) et adultes (S/M : **R2048** , L/XL : **R2049** , XXL/3XL : **R2050**). N'hésitez pas à venir les essayer.

Voir la gamme complète sur notre site web à la rubrique « Locomotion ».





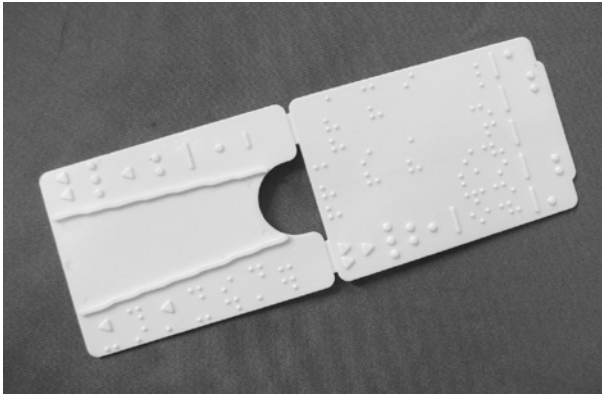
## QUOI DE NEUF DANS LES MOIS QUI VIENNENT ?

Le 31 mars, nous mettons nos montres et horloges à l'heure d'été. Cela nous incite à vous présenter un **nouveau radio-réveil (R2133)** avec radio FM/AM, affichage à grands chiffres verts (grandeur des leds : 8 x 4 cm), type WT 486. Il est radiocontrôlé, affichage en 12 ou 24 heures, avec 2 options d'intensité lumineuse, 2 alarmes programmables et le réglage du volume. Dimensions : 220 x 39 x 102 mm, avec adaptateur.



Changement en vue aussi pour la reconnaissance des billets et monnaies, avec les nouveaux billets de 100 et 200 euros qui seront mis en circulation à partir du 28 mai 2019. Ce seront les derniers de la série « Europa ». Le billet de 500 euros ne sera quant à lui plus produit, à la suite d'une décision de la Banque centrale européenne. Voilà qui terminera la saga commencée en 2013 avec le nouveau billet de 5 euros, suivi de celui de 10 euros en 2014, de 20 euros en 2015 et de 50 euros en 2017. Pour nos amis bruxellois, une nouvelle monnaie locale, la Zinne, devrait faire son apparition en ce début d'année afin de favoriser les circuits courts et les rapports entre commerces locaux dans certaines communes de la capitale ainsi qu'à Linkebeek.

Tout cela ne nous facilite certainement pas la vie, surtout en cas de handicap visuel. Pour reconnaître et trier vos pièces et billets, nous avons toujours à votre disposition



le **cashtest (R1411)** qui reste à notre avis un petit incontournable, peu coûteux et efficace.

Sans oublier nos **monnayeurs R1509** (en plastique) et **R1761** (en aluminium de forme ronde et design, existant en plusieurs couleurs), ainsi que notre modèle économique **R2053**...



... et nos **portefeuilles en cuir noir (R1992)** avec de nombreux compartiments pour ranger vos billets, cartes et documents.



Et pourquoi ne pas avoir recours aux détecteurs de couleurs qui peuvent également servir à détecter la couleur des billets :



Colorino parlant français (R1522)  
ou néerlandais (R1556).



Pour terminer, rappelons que nos agendas et calendriers en grands caractères restent en vente toute l'année jusqu'à épuisement de la demande.

- **Agenda A4** : 1 semaine par page (R2096).
- **Calendrier A4** : 1 jour par page (R2098).
- **Calendrier A3** : 1 semaine par page, à suspendre (R2100).



Vous pourrez y noter tous vos rendez-vous : 20 km de Bruxelles, planning de vos entraînements, prochaine visite au BrailleShop ou dans l'un ou l'autre de nos services... Sans oublier une date à ne pas manquer : la ZieZo-Vlaanderen, qui se déroulera en même temps que le Salon Reva au Flanders Expo de Gand, du 25 au 27 avril 2019. Nous confirmons que le BrailleShop y sera présent.

Au plaisir de vous revoir prochainement !



## EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.

### Du nouveau côté mobilité.

#### 1. « J'ose prendre le train ».

Certaines personnes à mobilité réduite ont des difficultés pour s'orienter dans les grandes gares, trouver, lire et comprendre les informations, utiliser les distributeurs de billets, ou encore s'adapter aux imprévus comme un changement de quai ou un retard de train.

Pour aider ces personnes à voyager en train de manière autonome, la SNCB a créé le guide d'apprentissage « J'ose prendre le train, mon guide d'apprentissage pour voyager seul ». Cet outil est spécialement conçu pour les personnes ayant un handicap intellectuel léger à modéré, mais il peut être utile pour toute personne qui éprouve des difficultés du même ordre.

Ce guide est téléchargeable sur le site de la SNCB : <https://www.belgiantrain.be/fr/travel-info/prepare-for-your-journey/assistance-reduced-mobility/dare-to-take-the-train/>

Il est divisé en 3 parties :

1) Les différentes étapes d'un voyage en train : la préparation du voyage avec la personne de soutien, comment repérer l'entrée de la gare de départ, l'achat du billet, le quai et l'embarquement, le voyage et les arrêts, l'arrivée en gare de



destination, la descente du train et la sortie de la gare.

2) Fiche à imprimer et à remplir pour demander de l'aide si besoin. Cette fiche pourra reprendre toutes les informations pratiques pour le voyage aller et retour (destination, heure de départ, quai prévu, gare d'arrivée et numéro de téléphone de la personne de soutien à appeler en cas de besoin).

3) Démarches à suivre et personnes de la SNCB à interpeller en cas d'imprévu, de difficulté ou d'insécurité en gare, sur les quais et à bord du train.

N'hésitez pas à vous en servir pour voyager avec la plus grande quiétude possible.

## **2. Bruxelles : TaxiBus enfin en service 7 jours sur 7 !**

Organisé par la STIB, Taxibus est un service de transport sur demande adapté aux personnes handicapées, qui a connu un succès croissant ces dernières années. Il n'était toutefois disponible que du lundi au samedi. Sur proposition du ministre bruxellois de la Mobilité, la STIB a décidé d'étendre le service aux dimanches et jours fériés.

## **3. Cartes de stationnement : nouvelle application internet pour contrer les abus.**

Désormais, la validité des cartes de stationnement pour personnes handicapées peut être vérifiée au moyen d'une application internet. Celle-ci permet à la police et aux agents chargés de constater des infractions de stationnement de consulter la base de données de la DG Personnes handicapées



sans avoir à contacter le service. Cette application permettra d'augmenter de manière significative le contrôle des abus. Grâce à l'effet dissuasif de ces contrôles avec les amendes à la clé, il faut s'attendre à ce que les abus diminuent et qu'un plus grand nombre de places de stationnement restent effectivement libres pour les personnes handicapées.

Pour effectuer un contrôle, il suffit d'encoder dans l'application le numéro imprimé sur la carte de stationnement. C'est la seule information utilisée par l'application, qui indique simplement si la carte est valide ou non. Le nom du propriétaire n'apparaît pas et aucune donnée à caractère personnel ne peut être consultée ou traitée. L'application permet d'identifier différents types d'abus : utilisation de la carte d'une personne décédée, d'une carte pour laquelle un duplicata a été demandé, d'une carte expirée ou encore d'une fausse carte.

## **Minorité prolongée : réforme du régime de protection judiciaire.**

La minorité prolongée est une mesure de protection pour les personnes présentant un handicap mental sévère, incapables de se gouverner elles-mêmes et d'administrer leurs biens. Elles sont assimilées à un mineur de moins de 15 ans et soumises à l'autorité de leurs parents ou placées sous tutelle. Une importante réforme des régimes de protection est entrée en vigueur le 1er septembre 2014. Un régime transitoire a alors été mis en place, qui se termine le 1er septembre 2019. D'ici là, il n'y aura peut-être aucun changement pour les personnes concernées.





Le juge de paix a jusqu'au 1er septembre 2019 pour transformer une mesure de minorité prolongée en une mesure de protection judiciaire prévue par la nouvelle loi. Si à cette date aucune mesure n'a été prise, la minorité prolongée est transformée d'office en une mesure de représentation sur les biens et sur la personne. Le tuteur ou les parents sont alors automatiquement désignés administrateurs. Deux ans après la transformation de la mesure, donc au plus tard le 1er septembre 2021, celle-ci doit être évaluée par le juge de paix. Entre-temps, si la personne sous minorité prolongée pense que la nouvelle mesure de protection judiciaire est mieux adaptée à sa situation, elle ou son tuteur peut introduire dès à présent une demande de transformation auprès du juge de paix.

## **Paiement unique au Service Pensions.**

Dès le 1er janvier 2019, les pensionné(e)s qui perçoivent une ou plusieurs pensions de fonctionnaires en combinaison avec une ou plusieurs pensions des autres régimes recevront toutes leurs pensions au même moment. Les paiements mensuels seront regroupés en un seul montant payé à la date la plus favorable. Ce principe est également d'application lorsque la pension est payée à un tiers.

Pour les pensionné(e)s qui n'ont pas de pension de fonctionnaire, rien ne change. Ceux-ci perçoivent déjà leurs pensions de travailleurs salarié et/ou d'indépendants en une seule fois.

Plus d'info : [www.paiementunique.be](http://www.paiementunique.be) ou par téléphone : appel gratuit en composant le 1765, puis en tapant 2 pour le français, ensuite 1 suivi du code 8000.



## **Sixième réforme de l'État : du changement pour les allocations familiales.**

Le 1er janvier 2019 marque un tournant important dans l'application de la sixième réforme de l'État dans le domaine des allocations familiales. La Wallonie, la Flandre et la Communauté germanophone lancent en effet leurs propres systèmes d'allocations familiales pour tous les enfants domiciliés dans leur région. Chacune aura ses propres montants, législations et circuits de paiement. Pour Bruxelles, il faudra encore attendre un an. D'ici là, le système actuel reste en vigueur dans la Région de Bruxelles-Capitale.

### **Wallonie.**

Le nouveau système wallon est mis en place en 2 étapes. Certaines nouvelles règles sont déjà d'application depuis le 1er janvier 2019, comme les suppléments sociaux uniquement liés aux revenus, le choix de la caisse par les familles, etc. Au 1er janvier 2020, les nouveaux montants entrent en vigueur pour les enfants qui naîtront à partir de cette date. Les enfants nés avant le 1er janvier 2020 bénéficieront des « anciens » montants jusqu'à la fin de leurs études ou jusqu'à leur 25e anniversaire.

Par ailleurs, quelques nouvelles mesures transitoires seront introduites en 2019. Ainsi, les suppléments sociaux seront octroyés sur la base des revenus et non plus de l'activité professionnelle ; le droit des enfants bénéficiaires sera automatiquement octroyé jusqu'à l'âge de 21 ans. Un nouveau nom à retenir : Famiwal, c'est la nouvelle caisse publique d'allocations familiales en Wallonie.

**Communauté germanophone.**

Dès 2019, les nouveau-nés en Communauté germanophone recevront un montant de base fixe par enfant, complété par des suppléments. Le nouveau système est géré par le Service public de la Communauté germanophone. Il ne s'applique qu'aux enfants nés à partir du 1er janvier 2019 et domiciliés sur le territoire de la Communauté. Les enfants qui bénéficient déjà d'allocations familiales avant le 1er janvier 2019, conservent leurs allocations familiales comme actuellement, jusqu'à la fin de leurs études ou jusqu'à leur 25e anniversaire. Le ministère de la Communauté germanophone, département Famille et Affaires sociales, paiera désormais les allocations familiales, l'allocation de naissance et la prime d'adoption pour tous les enfants domiciliés en Communauté germanophone.

**Bruxelles.**

En 2019, le système actuel d'allocations familiales reste d'application pour les enfants domiciliés à Bruxelles. Le nouveau système bruxellois démarre en principe le 1er janvier 2020. Aux premières nouvelles, en 2020, le montant de base pour chaque enfant bruxellois variera de 140 à 170 euros par enfant, assorti de suppléments sociaux selon les revenus et la situation familiale. À la différence de la Wallonie et de la Flandre, le basculement sera total : tous les enfants bruxellois bénéficieront du nouveau modèle, y compris ceux nés avant 2020. Le Gouvernement garantit aussi qu'aucune famille n'y perdra par rapport au montant qu'elle perçoit actuellement. Jusqu'au 1er janvier 2020, c'est donc FAMIFED, l'Agence fédérale pour les allocations familiales, qui continue à payer les allocations familiales des petits Bruxellois. Ensuite, la



nouvelle caisse publique bruxelloise, Famiris, prendra le relais.

## **Flandre.**

### Le « Groeipakket ».

Les allocations familiales en Flandre reçoivent un nouveau nom : le « Groeipakket » (littéralement « paquet croissance »), qui inclut l'ensemble des allocations (allocations familiales et allocations de participation) octroyées par le Gouvernement flamand pour chaque enfant dans chaque famille. Il s'applique à tous les enfants domiciliés en Flandre. Les enfants nés avant le 1er janvier 2019 recevront un « Groeipakket » d'un montant égal à celui de leurs allocations familiales au 31 décembre 2018. Ils peuvent éventuellement prétendre à un supplément provenant des nouvelles mesures. Les enfants nés à partir du 1er janvier 2019 reçoivent les nouveaux montants.

Les 11 fonds d'allocations pour enfants existants ont été regroupés en cinq organismes payeurs : Infino, My Family, Kidslife et Parentia (privés) et FONS (public).

Votre premier enfant va naître en 2019 ? Vous avez droit à un montant de départ. Vous pouvez en faire la demande au plus tôt quatre mois avant la date de naissance estimée et jusqu'à cinq ans après la naissance. Si vous en faites la demande avant la naissance, vous fournissez à l'organisme payeur un certificat médical indiquant la date de naissance probable. Le montant de départ vous sera versé au plus tôt deux mois avant la date de naissance estimée. Le montant de départ ne peut être payé qu'après réception du certificat médical.



Vous aviez déjà des enfants avant le 1er janvier 2019 ? Le fonds qui vous verse des allocations familiales lors de la transition vers le nouveau système est également responsable du paiement dans le nouveau système. À partir de 2019, si vous avez un nouvel enfant, vous devez soumettre une demande à partir du sixième mois de votre grossesse, accompagnée d'un certificat du gynécologue. Vous recevrez le montant de départ au plus tôt deux mois avant la date d'accouchement prévue. Après la naissance, le montant de base, ainsi que les éventuels suppléments, sont automatiquement versés sur votre compte chaque mois.

#### Enfants ayant des besoins spécifiques.

Autre changement notable : « Kind en Gezin » remplace dorénavant le SPF Sécurité sociale pour traiter les premières demandes d'allocations familiales supplémentaires pour enfant handicapé, introduites à partir du 1er janvier 2019. Ceci ne s'applique qu'aux enfants habitant en Flandre, où cette allocation, nouvellement dénommée « allocation de soins de santé pour les enfants ayant un besoin spécifique d'assistance », fait partie du « Groeipakket ». Si votre enfant vit en Flandre et a déjà bénéficié des allocations supplémentaires, rien ne changera pour le moment. Votre dossier et ses éventuelles révisions seront encore traités par le SPF Sécurité sociale (jusqu'en 2020).

Pour les enfants habitant Bruxelles et la Wallonie, rien ne change pour le moment.

Plus d'info : [www.groeipakket.be](http://www.groeipakket.be).



## **Tarif social pour l'électricité et/ou le gaz naturel.**

Recevez-vous une allocation d'intégration ou de remplacement de revenus ? Dans ce cas, vous avez droit au tarif social pour le gaz et l'électricité. Pour l'attribution du tarif social, le SPF Économie contacte votre fournisseur d'énergie tous les trois mois. Par l'intermédiaire de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, le SPF Économie sait automatiquement si vous avez (encore) droit ou non au tarif social. Vous ne devez pas intervenir vous-même.

Un nouveau site web du SPF Économie vous permet à présent de vérifier par vous-même si l'attribution automatique du tarif social pour l'électricité et/ou le gaz naturel est toujours valable. Pour ce faire, vous pouvez vous connecter à l'aide de votre carte d'identité électronique (eID) sur [www.tarifsocial.economie.fgov.be](http://www.tarifsocial.economie.fgov.be). Les données affichées proviennent de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, du Registre national et des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le SPF Économie, au 0800 120 33 ou via e-mail à [soc.ener@economie.fgov.be](mailto:soc.ener@economie.fgov.be).

## **Du nouveau en Wallonie.**

### **1. « La Mutualité Neutre ».**

Cette nouvelle mutualité est née le 1er janvier 2019 de la fusion de trois organismes : la Mutualité Neutre de la santé de Liège, la Mutualité Neutre du Hainaut et la Mutualité





Neutre Munalux de Namur et Luxembourg. Ce regroupement est motivé par la réduction des moyens octroyés par le gouvernement fédéral au secteur et constitue une réponse au « Pacte d'avenir » conclu entre la ministre de la Santé publique Maggie De Block et les organismes assureurs. Ce pacte exige notamment que chaque mutualité ait un minimum de 75 000 membres titulaires. Les trois anciennes mutualités regroupent ensemble 125 000 affiliés, 240 employés et 71 points de contacts dans toute la Wallonie. La fusion n'entraîne aucun licenciement. La Mutualité Neutre espère offrir un meilleur service de proximité et renforcer ses compétences.

## **2. Les animaux aussi ont des droits.**

Le Code du bien-être animal est entré en vigueur ce 1er janvier 2019 en Wallonie. C'est une première européenne. Grâce à ce Code, les animaux wallons sont considérés comme des êtres dotés d'une sensibilité. Désormais, pour détenir un « petit toutou » ou un « gros matou », il faut un permis. Ce permis est automatique mais il pourra être retiré au propriétaire de l'animal en cas de maltraitance. En outre, des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 15 ans d'emprisonnement et 10 millions d'euros d'amende ont été prévues dans ce Code en cas de violence envers les animaux.

Pour plus d'informations, consultez le site de la Région wallonne dédié au bien-être animal : <http://bienetreanimal.wallonie.be>.



## Ce qui a changé depuis le 1er janvier 2019.

### **1. Augmentation des consultations chez le généraliste.**

Les honoraires pour une consultation chez le médecin, une visite à domicile ou le dossier médical global ont augmenté de 3,33 %. Toutefois, le ticket modérateur (montant restant à charge du patient après intervention de la mutuelle) reste pratiquement inchangé car la partie remboursée augmente également. Cette hausse ne sera donc pas ressentie par le patient.

### **2. Trajet en ambulance : 60 euros pour tout le monde.**

Dorénavant, tout le monde paiera un forfait unique de 60 euros par trajet pour l'intervention d'une ambulance 112. Ce forfait pour tout le pays sera applicable quels que soient le lieu où le patient a été pris en charge, le lieu de départ de l'ambulance ou vers quel service d'urgence il est transporté.

### **3. Salaires nets en hausse.**

Les salaires nets augmenteront à nouveau suite à l'entrée en vigueur du dernier volet du « tax shift ». Celui-ci a été introduit en plusieurs phases étalées de 2016 à 2019, dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs ainsi que de favoriser la création d'emplois par une baisse des cotisations sociales.

### **4. Davantage de congés pour les parents adoptifs et parents d'accueil.**

Les parents d'accueil et les parents adoptifs ont désormais droit à six semaines de congé par parent lorsqu'ils accueillent un enfant dans leur famille. Une semaine vient s'ajouter à ce total tous les deux ans, pour atteindre un maximum de cinq



semaines supplémentaires à l'horizon 2027.

### **5. Pension anticipée.**

Les règles d'ouverture du droit à la pension anticipée continuent à se durcir. Il faut à présent être âgé d'au moins 63 ans et compter 42 ans de carrière (contre 63 ans et 41 ans de carrière en 2018) pour y avoir droit. Exceptionnellement, le droit à la pension anticipée s'ouvre dès l'âge de 60 ans si le travailleur peut compter 44 ans de carrière (contre 43 ans en 2018) et dès l'âge de 61 ans s'il peut compter 43 ans de carrière (contre 42 ans en 2018).

### **6. Complément d'ancienneté pour les chômeurs âgés.**

Le complément d'ancienneté pour les chômeurs âgés ne sera octroyé qu'à partir de 63 ans au lieu de 62 ans (sauf pour ceux qui en bénéficiaient déjà). À partir de 2020, ce sera seulement à partir de 65 ans.

### **7. Augmentation de la quotité du revenu exemptée d'impôt.**

La quotité exemptée d'impôt est la partie des revenus du contribuable qui n'est pas taxée. Pour l'instant, le montant de cette quotité est liée au revenu imposable :

- quotité standard : 4 095 euros ;
- quotité augmentée (pour les revenus imposables de 25 220 euros maximum) : 4 260 euros.

À partir de 2019 (exercice d'imposition 2020), un seul montant vaudra encore pour tous les contribuables. La quotité du revenu exemptée d'impôt s'élèvera à 4 785 euros. Il s'agit du montant avant indexation. Le coefficient d'indexation pour 2019 n'est pas encore connu.



## 8. Hausse du bonus à l'emploi fiscal.

Le crédit d'impôt dénommé « bonus à l'emploi fiscal » est une réduction d'impôt pour les travailleurs à bas salaire qui peuvent prétendre à une réduction de leurs cotisations personnelles de sécurité sociale, autrement dit le « bonus à l'emploi social ». Le bonus à l'emploi fiscal est un pourcentage du bonus à l'emploi social. À partir de l'année de revenus 2019, ce pourcentage passera de 28,03 % à 33,14 %. Le montant du bonus fiscal ne peut dépasser, au niveau de l'impôt des personnes physiques, un certain plafond par période imposable. Ce plafond sera également augmenté à partir de l'année de revenus 2019, en passant de 400 à 500 euros (montants non indexés).

## Des nouvelles du Service social.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la nouvelle répartition des communes, qui a été remaniée. Veuillez noter que Michèle Vincent et Barbara Magenti sont en 4/5 depuis janvier 2019. Dès lors, leur permanence téléphonique se tient le vendredi de 8h à 12h et celle du mercredi est supprimée.

### Région de Bruxelles-Capitale.

Communes	Où ?	Qui ?	Quand ?	Téléphone
Berchem-Ste Agathe Bruxelles Ganshoren Haren Jette Koekelberg Laeken Molenbeek Neder-Over-Hembeek	Siège social Bruxelles	Dahlia Ameluan dahlia.ameluan@braille.be	Mercredi et vendredi 8h-11h	02/533 32 21



Anderlecht Etterbeek Forest Ixelles Uccle	Siège social Bruxelles	Badiaâ Zerrouk badiaa.zerrouk@braille.be	Mercredi et vendredi 8h-11h	02/533 32 20
Auderghem Evere Schaerbeek Saint-Gilles  Saint-Josse- ten-Noode  Watermael- Boitsfort  Woluwe- St-Lambert  Woluwe- St-Pierre	Siège social Bruxelles	Sophie Arschoot sophie.arschoot@braille.be	Mercredi et vendredi 8h-11h	02/533 32 23

## Wallonie.

Communes	Où ?	Qui ?	Quand ?	Téléphone
Province du Brabant wallon	Siège social Bruxelles	Gaëlle Féchant gaelle.fechant@braille.be	vendredi 8h-12h	02/533 32 27
Province du Hainaut : arrondissements de Charleroi, Thuin, entité de La Louvière	Antenne Charleroi Bd Tirou 12 6000 Charleroi	Michèle Vincent michele.vincent@braille.be	vendredi 8h-12h	071/32 88 22
Province du Hainaut (occidentale) : arrondissements d'Ath, Mouscron, Soignies, Tournai, Mons (pas La Louvière)	Antenne Ath R. de la Station 41 7800 Ath	Hélène Pluvinage helene.pluvinage@braille.be	vendredi 8h-12h	068/33 54 50



Province de Liège	Antenne Liège R. des Guillemins 63 4000 Liège	Barbara Magenti barbara.magenti@braille.be	vendredi 8h-12h	04/229 33 35
Province du Luxembourg	Antenne Luxembourg Av. de Bouillon 16A 6800 Libramont	Marie-Anne Desmet marie-anne.desmet@braille.be	vendredi 8h-11h	061/23 31 33
Province de Namur	Antenne Namur R. de la Croix-Rouge 31 5100 Jambes	Valérie Staal valerie.staal@braille.be	vendredi 8h-11h	081/ 31 21 26

## EN DIRECT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT.

### Session de sensibilisation à Bruxelles.

Notre prochaine session de sensibilisation au handicap visuel aura lieu le mardi 4 juin 2019 de 9h à 13h à la Ligue Braille, rue d'Angleterre 57 à 1060 Bruxelles.

Cette session est destinée aux familles, aux proches, ainsi qu'à toute personne, professionnel ou bénévole, en contact avec des personnes déficientes visuelles. Comment guider une personne déficiente visuelle ? Quelles attitudes adopter ? Que représente la malvoyance ou la cécité ? La rétinite pigmentaire, de quoi s'agit-il ? Autant de questions que vous vous posez peut-être... et qui trouveront leur réponse durant cette session de sensibilisation.

Une participation aux frais de 5 euros par personne est





demandée. Inscription préalable auprès de Nadia Arnone par e-mail : [nadia.arnone@braille.be](mailto:nadia.arnone@braille.be) ou par tél. au 02 533 33 62. En Wallonie, des sessions peuvent être organisées sur demande.

## **Ateliers de psychomotricité parents-enfants.**

Les ateliers de psychomotricité parents-enfants ont lieu un jeudi par mois. Rendez-vous au siège social de la Ligue Braille.

L'atelier est réservé aux :

- enfants (6 mois à 5 ans) porteurs d'une déficience visuelle accompagnés d'un parent.
- parents et grands-parents porteurs d'un handicap visuel avec leur enfant ou petit-enfant (6 mois à 5 ans).

Information et inscription par email à [julie.dahlem@braille.be](mailto:julie.dahlem@braille.be) ou par téléphone le lundi de 08 h 30 à 12 h 30 au 02 533 33 62.

## **EN DIRECT D'HORUS.**

Amateur de sport ? Ne manquez pas cette première journée découverte de sports adaptés à la déficience visuelle, organisée par la Ligue Handisport Francophone et Horus, en collaboration avec le CHU Brugmann, la Ligue Braille, Brussels Athletics et l'ASCTR. Au programme : athlétisme (course à pied et lancer du poids), cécifoot, judo, goalball et cyclisme (en tandem).

Concrètement, la journée se passe en deux étapes : les adultes sont conviés de 9 h 00 à 12 h 30 et les enfants de



13 h 30 à 17 h 00. Un parcours est proposé et chaque étape est encadrée par un entraîneur sportif expérimenté et sensibilisé au handicap visuel.

« Avoir tous ces sports adaptés regroupés en un circuit est primordial », explique Adeline Fischer, coordinatrice de l'équipe thérapeutique Horus à la Ligue Braille.

L'équipe d'HORUS sera elle aussi présente. Les activités se dérouleront dans les 2 langues. Au terme de l'activité, les participants pourront obtenir toutes les informations pratiques sur les clubs adaptés à Bruxelles et en périphérie.

« Grâce à la présence des entraîneurs et la collaboration avec Handisport, nous donnons à la personne toutes les clés en main pour réaliser ce challenge sportif », nous dit Sophie Patkos, assistante sociale à Horus.

L'expérience vous tente ? Inscrivez-vous ! C'est gratuit. Familles, professionnels, amis, sont les bienvenus en qualité de spectateur.

Entrée gratuite.

### **Quand ?**

Le mercredi 24 avril.

Adultes (+ de 18 ans) : de 9h à 12 h 30

Jeunes (de 6 à 17 ans) : de 13 h 30 à 17h

### **Où ?**

Stade Roi Baudouin (Avenue de Marathon 135), 1020 Bruxelles

Tram 51, 93 (arrêt Stade – terminus)



**Info et inscription jusqu'au 5 avril :**

par e-mail : [sophie.patkos@braille.be](mailto:sophie.patkos@braille.be)

ou par téléphone au 02 477 27 81

ou via formulaire en ligne : [www.bit.ly/horusport2019](http://www.bit.ly/horusport2019).

**EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.**

**Quoi de neuf à la Bibliothèque ?**

Plus d'infos au 02 533 32 40 ou [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be).

Consultez et téléchargez vos livres préférés sur :

<https://bibliotheque.braille.be>.

## **TOP 5 DES LIVRES AUDIO.**

**1. Dans le murmure des feuilles qui dansent, d'Agnès Ledig** (livre n° 30666).

Anaëlle, une jeune femme dont la vie a été bouleversée par un accident, se reconstruit doucement, entre son travail et sa passion pour l'écriture.

**2. Origine, de Dan Brown** (livre n° 30712).

Robert Langdon arrive au musée Guggenheim de Bilbao pour assister à la conférence d'un de ses anciens élèves, Edmond Kirsch, un éminent futurologue spécialiste des nouvelles technologies. Kirsch s'apprête à livrer les résultats de ses recherches apportant une réponse aux questions fondamentales sur l'origine et le futur de l'humanité.



**3. Les prénoms épicènes, d'Amélie Nothomb** (livre n° 30819).  
« La personne qui aime est toujours la plus forte ».

**4. Dernier été pour Lisa, de Valentin Musso** (livre n° 30807).  
On les appelle « les Inséparables » : Lisa, Nick et Ethan, trois adolescents qui grandissent ensemble près du lac Michigan, dans une bourgade du Wisconsin. À la fin de l'été 2004, leur paisible existence vole en éclats...

**5. Agent secret, de Danielle Steel** (livre n° 30468).  
Un an après son enlèvement, Ariana Gregory, fille de diplomate argentin, se retrouve à Paris. Elle y croise la route de Marshall Everett, brillant agent secret, qui remarque qu'Ariana est suivie. Il décide de mener l'enquête.

## NOUVEAUX CATALOGUES.

Les suppléments aux catalogues des livres audio, braille et grands caractères sont arrivés ! Le supplément semestriel au catalogue des livres audio est au prix de 6,01 euros, le supplément annuel au catalogue des livres braille est à 4,01 euros et le supplément annuel du catalogue des livres en grands caractères est à 3,01 euros.

Pour les commander, contactez la Bibliothèque au 02 533 32 40 ou par e-mail à l'adresse [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be). Le catalogue reste consultable en ligne, sur le site internet de la Bibliothèque.

## MAGAZINE « TAPAGE ».

Le nouveau numéro de votre magazine sonore est disponible dès à présent ! Restez à la page et découvrez



des nouveaux articles dans ce numéro 65, parmi lesquels des actualités belges et internationales, une présentation du roman « Mythomamie » de Gwladys Constant, ainsi qu'un gros plan sur les chats dans la littérature, un dossier sur les extraterrestres, une nouvelle recette de cuisine et la découverte des nouvelles « Les aventures fabuleuses de Djéha ».

## **MAGAZINE « DES IDÉES ET DES LIVRES ».**

Le nouveau numéro de « Des idées et des livres », revue sonore gratuite de la Bibliothèque, vient de paraître. La revue vous replongera cette fois dans les années 80 à travers les rubriques « En parcourant les livres » et « Histoires d'en lire ». Vous retrouverez aussi nos rubriques habituelles : « En parcourant les revues », « Portraits d'auteurs » et « Coups de cœur des bibliothécaires ». Nous espérons que ce numéro vous procurera beaucoup de plaisir et vous souhaitons déjà une agréable lecture.

Si vous ne recevez pas encore « Des idées et des livres », il suffit, pour le demander, de téléphoner au 02 533 32 40 ou d'adresser un e-mail à [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be).

## **LE CLUB DE LECTURE.**

Les rendez-vous du Club de lecture passent et ne se ressemblent pas ! De nouvelles thématiques sont à l'honneur. Venez partager entre amateurs ou passionnés de lecture vos avis littéraires. Le tout dans un cadre convivial et chaleureux autour d'un bon café. Pas d'idées de lecture à partager ? N'hésitez pas à demander conseil aux bibliothécaires ! Les dates et thèmes sont à découvrir dans l'agenda.



## LE CINÉ-CLUB BRAILLE.

Avis aux cinéphiles, la Bibliothèque de la Ligue Braille vous propose un nouveau rendez-vous : le Ciné-Club Braille. Chaque mois, un film en audiodescription est diffusé dans notre nouvel espace multimédia. La projection est suivie d'une discussion autour d'un bon bol de soupe ! Les dates et le programme se trouvent dans l'agenda.

## LES RENCARTS DE LA BIBLIOTHÈQUE.

### « Art nouveau / Art déco ».

Impossible de se balader dans Bruxelles sans remarquer les incroyables façades Art nouveau de nombreux bâtiments. Avec l'Art déco, c'est sans aucun doute l'un des mouvements artistiques ayant le plus marqué la capitale. Mais attention à ne pas les confondre ! Pour en apprendre plus, n'hésitez pas à assister à ce nouveau cycle d'animations. Les dates et le programme se trouvent dans l'agenda.

## À la Ludothèque.

Voici une petite présentation des jeux fraîchement rentrés sur les étagères de la Ludothèque.

Avec **Monopoly** (n° M04085), devenez l'agent immobilier le plus riche de Belgique. Vous pouvez acheter, louer et vendre les propriétés pour vous enrichir et ainsi ruiner vos adversaires. Une bonne stratégie et la chance seront vos alliées durant cette aventure.





**Twister** (n° M04095), le célèbre jeu d'équilibre, est de retour sur nos étagères avec une touche de nouveauté. Dans cette nouvelle version, tout le monde joue à l'aveugle ! Il vous faudra trouver et placer votre main ou votre pied sur la forme indiquée par la roulette. Ne tombez surtout pas avant vos adversaires !

Pour les joueurs les plus jeunes, préparez-vous à des heures de fous rires avec le jeu de suspense **Pic Pirate** (n° M18009). Enfoncez les épées dans les encoches du tonneau où se trouve le pirate. Mais attention, il est très chatouilleux... et personne ne sait quand il va sauter !

Et pour les adeptes des jeux de coopération, **The Mind** (n° M18011) garantit le développement d'une synchronisation infaillible entre les joueurs. Vous devez poser vos cartes, par ordre croissant, au centre de la table. Il n'y a pas d'ordre de jeu, pas de communication et chaque joueur peut poser une carte quand il le souhaite. Désormais vous ne faites plus qu'un...

D'autres envies ludiques ? N'hésitez pas à demander la nouvelle liste complète des jeux au 02 533 32 56 ou par e-mail : [bib@braille.be](mailto:bib@braille.be).

**La Ludothèque de la Ligue Braille bénéficie de l'aide du Service public francophone bruxellois (Commission communautaire française).**



## EN DIRECT DU SERVICE LOISIRS.

**Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire.**

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire !

Inscription par téléphone au 02 533 32 84 ou par e-mail : [loisirs@braille.be](mailto:loisirs@braille.be).

Sauf mention contraire, les activités sont accessibles gratuitement.

Plus d'infos ? Consultez notre site web, rubrique Agenda.

## Agenda à Bruxelles.

**LIGUE BRAILLE** : Rue d'Angleterre, 57 – 1060 Bruxelles.

**Lundi 1er avril 2019**, de 14h à 16h : Rencart de la Bibliothèque.  
« Art nouveau / Art déco », animation-conférence. Art nouveau et Art déco, tout se mélange ? Ce rendez-vous vous permettra d'en savoir plus sur ces mouvements artistiques et leurs différentes disciplines de manière ludique.

**Lundi 1er avril 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mardi 2 avril 2019**, de 10h à 12h : Club numérique.

**Jeudi 4 avril 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.



**Jeudi 4 avril 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Jeudi 4 avril 2019**, de 14h à 16h30 : Concert de jazz. Renaud Dardenne dévoile avec son trio, fruit de ses multiples passions, un univers bien à lui. Inspiré par les musiques latino-américaines d'une part et Django Reinhardt de l'autre, le répertoire voyage de compositions en arrangements, faisant la part belle à l'improvisation.

**Lundi 8 avril 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mercredi 10 avril 2019**, de 14h à 16h30 : Concert de chansons françaises. Des émotions plein la tête et le cœur, Fabienne Coppens chante accompagnée de sa guitare et nous enchante par la magie de ses mots qui résonnent en nous comme de petits cailloux jetés dans l'eau... une symphonie de mots qui vous coupe le souffle. De l'énergie, de la force mais aussi beaucoup de douceur.

**Lundi 15 avril 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mardi 16 avril 2019**, de 10h à 12h : Club numérique.

**Mercredi 17 avril 2019**, à 10h30 (fin prévue vers 14h) : Ciné-Club Braille. « Le Petit Nicolas » (2009), un film de Laurent Tirard avec Maxime Godart, Kad Merad et Valérie Lemercier. Nicolas mène une existence paisible. Il a des parents qui l'aiment, une bande de chouettes copains avec lesquels il s'amuse bien, et il n'a pas du tout envie que cela change. Mais un jour...



**Jeudi 18 avril 2019**, de 9h30 à 12h30 : Atelier artistique, initiation à la calligraphie. Venez découvrir l'art d'écrire avec élégance, donnez du charme à vos lettres, couronnées par de majestueuses majuscules. Tout ceci sera réalisé en police agrandie.

**Jeudi 18 avril 2019**, de 14h à 16h30 : Concert d'accordéon. « Gourmandise musicale » est un menu gastronomique de vieilles chansons françaises interprétées par Justine et son accordéon. Cette artiste nous plonge dans le délicieux bouillon des grands auteurs et interprètes : Bourvil, Fréhel, Gaby Montbreuse et bien d'autres encore composent ce festin.

**Vendredi 19 avril 2019**, de 10h à 14h30 : Atelier culinaire. « La Bonne Fourchette » vous donne rendez-vous pour un nouveau menu bien de chez vous. PAF : 7 euros.

**Mercredi 24 avril 2019**, de 14h à 16h : Club de lecture. Thème du mois : le chocolat. En cette période de gourmandise, profitons-en pour l'aborder d'une manière littéraire.

**Jeudi 25 avril 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 25 avril 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Lundi 29 avril 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Jeudi 2 mai 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.



**Jeudi 2 mai 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Jeudi 2 mai 2019**, de 14h à 16h30 : Concert poétique. Quand la harpe se met à jazzer, groover et rêver sur des textes de poètes issus du monde entier... Nous assisterons à un mariage de cœur entre cet instrument si sensuel qu'est la harpe et l'art poétique. Avec Marie Palatine (harpiste).

**Lundi 6 mai 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Lundi 6 mai 2019**, de 13h à 16h30 : Rencart de la Bibliothèque. « Art nouveau / Art déco », visite de la Maison Cauchie, fleuron bruxellois de l'Art nouveau.

**Mardi 7 mai 2019**, de 10h à 12h : Club numérique.

**Mercredi 8 mai 2019**, de 14h à 16h30 : Concert de musique brésilienne. Le groupe « Rosa » présente son voyage musical dans les favelas, une formidable découverte de la samba !

**Jeudi 9 mai 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 9 mai 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Jeudi 9 mai 2019**, de 10h à 13h : Art floral et Poésie. « Rosae, rosae, rosas, rosarum, rosis, rosis... ». La rose dans tous ses états, couleurs, parfums et... Poésie de 14h à 16h. PAF : 15 euros.



**Vendredi 10 mai 2019** : Excursion. L’Africa Museum de Tervuren. Venez découvrir ce musée totalement rénové consacré au passé et au présent des sociétés et de leur environnement naturel en Afrique centrale, pour une meilleure compréhension de cette partie du monde. PAF : 15 euros.

**Lundi 13 mai 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mercredi 15 mai 2019**, à 10h30 (fin prévue vers 14h) : Ciné-Club Braille. « Le silence de Lorna » (2008), un film de Jean-Pierre et Luc Dardenne avec Artana Dobroschi, Jérémie Renier et Fabrizio Rongione. Pour devenir propriétaire d’un snack avec son amoureux Sokol, Lorna, jeune femme albanaise vivant en Belgique, est devenue la complice de la machination de Fabio, un homme du milieu. Fabio lui a organisé un faux mariage avec Claudy pour qu’elle obtienne la nationalité belge et épouse ensuite un mafieux russe prêt à payer beaucoup pour devenir belge. Pour que ce deuxième mariage se fasse rapidement, Fabio a prévu de tuer Claudy. Lorna gardera-t-elle le silence ?

**Jeudi 16 mai 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 16 mai 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Jeudi 16 mai 2019**, de 14h à 16h30 : Conférence. « L’humour en musique ». Plutôt abstraite, la musique se prête sans doute moins à l’humour que d’autres disciplines artistiques. Cependant, divers compositeurs l’ont maîtrisé avec un





certain succès, en jouant sur la parodie, par exemple. Mais l'humour en musique s'exerce également par l'intermédiaire des interprètes, des auteurs et même du public. Un concept vers lequel nous conduira André Van Oekel, musicologue réputé.

**Vendredi 17 mai 2019**, de 10h à 14h30 : Atelier culinaire. « La Bonne Fourchette » vous donne rendez-vous pour un nouveau menu bien de chez vous. PAF: 7 euros.

**Lundi 20 mai 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mardi 21 mai 2019**, de 10h à 12h : Club numérique.

**Mardi 21 mai 2019**, de 13h à 16h : Sortie pédestre.

**Mercredi 22 mai 2019**, de 14h à 16h : Club de lecture. Thème du mois : Témoignages et récits personnels. Partageons l'expérience de vie des personnalités célèbres ou anonymes.

**Jeudi 23 mai 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 23 mai 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Jeudi 23 mai 2019**, de 9h30 à 12h30 : Atelier artistique, initiation au découpage. Décorez des animaux et objets en papier mâché grâce à vos talents d'artiste. Habillez les animaux de belles parures de papier à motifs. PAF : 7 euros.

**Vendredi 24 mai 2019**, de 14h30 à 16h : Thé dansant. Pour



prolonger l'ambiance « eighties » du précédent trimestre, venez vous déhancher au rythme de Michael Jackson, Madonna, Jean-Jacques Goldman et tous les autres pour une après-midi festive dans l'ambiance d'une discothèque de l'époque.

**Lundi 27 mai 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Lundi 3 juin 2019**, de 14h à 16h : Rencart de la Bibliothèque.  
« Art nouveau / Art déco ». Conférence.

**Lundi 3 juin 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mardi 4 juin 2019**, de 10h à 12h : Club numérique.

**Jeudi 6 juin 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 6 juin 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Jeudi 6 juin 2019**, de 14h à 16h30 : Chorale. La chorale « Le Frat » est composée d'une vingtaine de choristes sous la baguette magique de leur grand « guitariste-maître chanteur » Philippe. Elle revisite avec des arrangements polyphoniques les grands classiques de la chanson française.

**Mercredi 12 juin 2019**, de 14h à 16h30 : Goûter jazzy. Morceaux choisis parmi les standards des années 30 à 50. Avec Robert Swordy (clarinette et voix), Marcel Deneve (contrebasse) et Catou Pecher (piano).



**Jeudi 13 juin 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 13 juin 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Lundi 17 juin 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mardi 18 juin 2019**, de 10h à 12h : Club numérique.

**Mardi 18 juin 2019**, de 13h à 16h : Sortie pédestre.

**Mercredi 19 juin 2019**, à 10h30 (fin prévue vers 14h) : Ciné-Club Braille. « Comme un chef » (2012), une comédie culinaire de Daniel Cohen avec Jean Reno et Michaël Youn. Jacky Bonnot, 32 ans, amateur de grande cuisine, au talent certain, rêve de succès et de grand restaurant. La situation financière de son couple le contraint cependant d'accepter des petits boulots de cuistot qu'il n'arrive pas à conserver. Jusqu'au jour où il croise le chemin d'Alexandre Lagarde, grand chef étoilé dont la situation confortable est mise en danger par le groupe financier propriétaire de ses restaurants...

**Jeudi 20 juin 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 20 juin 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Jeudi 20 juin 2019**, de 14h à 16h30 : Fiesta Latina. Concert de musique festive tropicale. Ambiance assurée avec ce duo composé d'un chanteur et d'un claviériste.



**Lundi 24 juin 2019**, de 14h à 16h : Scrabble.

**Mercredi 26 juin 2019**, de 14h à 16h : Club de lecture.  
Thème du mois : le Portugal. Bientôt les vacances ! Alors découvrons ce pays bordé par l'Atlantique, via sa littérature et ses récits de voyage.

**Jeudi 27 juin 2019**, de 9h30 à 12h30 : Atelier artistique, initiation à l'origami. Réalisez de belles fleurs à partir de simples feuilles de couleurs que vous pourrez sublimer avec de la peinture.

**Jeudi 27 juin 2019**, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

**Jeudi 27 juin 2019**, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

**Vendredi 28 juin 2019**, de 10 à 14h30 : Atelier culinaire.  
« La Bonne Fourchette » vous donne rendez-vous pour un nouveau menu bien de chez vous. PAF : 7 euros.

## En Wallonie.

À ATH : Rue de la Station, 41.

**Lundi 29 avril 2019**, de 10h à 13h : Art floral et Poésie.  
« Rosae, rosae, rosas, rosarum, rosis, rosis... ». La rose dans tous ses états, couleurs, parfums et... Poésie de 14h à 16h.  
PAF : 15 euros.



**Lundi 6 mai 2019**, de 10h30 à 12h30 : Ludothèque. Venez découvrir et tester nos derniers jeux adaptés.

**Lundi 6 mai 2019**, de 14h à 16h : Blind test. Tendez l'oreille pour reconnaître airs et textes célèbres ou non.

**Mardi 14 mai 2019** : Excursion. L'Africa Museum de Tervuren. Venez découvrir ce musée totalement rénové consacré au passé et au présent des sociétés et de leur environnement naturel en Afrique centrale, pour une meilleure compréhension de cette partie du monde. PAF : 15 euros.

**Lundi 27 mai 2019**, de 10h à 14h30 : Atelier culinaire. Débutant ou confirmé, venez retrouver les saveurs printanières des beaux jours et mettre vos papilles à l'honneur ! PAF : 7 euros.

**Lundi 24 juin 2019**, de 10h30 à 12h30 : Club numérique. Questions-réponses au sujet de l'iPhone, de l'iPad et de leurs applications adaptées.

**Lundi 24 juin 2019**, de 14h à 16h : Animation de la Bibliothèque. « Art nouveau / Art déco ». Partez à la découverte de ces mouvements artistiques qui ont façonné notre pays mais aussi les réalisations de votre région.

**À CHARLEROI** : Boulevard Tirou, 12.

**Mercredi 24 avril 2019**, de 14h à 16h : Goûter musical. Nombre de places très limité. Réservez sans tarder.



**Mardi 7 mai 2019, de 10h à 14h30** : Atelier culinaire. Débutant ou confirmé, venez retrouver les saveurs printanières des beaux jours et mettre vos papilles à l'honneur ! PAF : 7 euros.

**Vendredi 17 mai 2019** : Excursion. Africa Museum de Tervuren. Venez découvrir ce musée totalement rénové consacré au passé et au présent des sociétés et de leur environnement naturel en Afrique centrale, pour une meilleure compréhension de cette partie du monde. PAF : 15 euros.

**Mercredi 22 mai 2019**, de 14h à 16h : Goûter musical. Nombre de places très limité. Réservez sans tarder.

**Mardi 4 juin 2019**, de 10h30 à 12h30 : Club numérique. Questions-réponses au sujet de l'iPhone, de l'iPad et de leurs applications adaptées.

**Mardi 4 juin 2019**, de 14h à 16h : Animation de la Bibliothèque. « Art nouveau / Art déco ». Partez à la découverte de ces mouvements artistiques qui ont façonné notre pays mais aussi les réalisations de votre région.

**Mardi 11 juin 2019**, de 10h30 à 12h30 : Ludothèque. Venez découvrir et tester nos derniers jeux adaptés.

**Mardi 11 juin 2019**, de 14h à 16h: Blind test. Tendez l'oreille pour reconnaître airs et textes célèbres ou non.

**Vendredi 14 juin 2019**, de 10h à 13h : Art floral et Poésie. « Rosae, rosae, rosas, rosarum, rosis, rosis... ». La rose dans tous ses états, couleurs, parfums et... Poésie de 14h à 16h. PAF : 15 euros.





**Mercredi 26 juin 2019**, de 14h à 16h : Goûter musical. Nombre de places très limité. Réservez sans tarder.

**À JAMBES** : Rue de la Croix-Rouge, 31.

**Jeudi 4 avril 2019**, de 10h30 à 12h30 : Ludothèque. Venez découvrir et tester nos derniers jeux adaptés.

**Jeudi 4 avril 2019**, de 14h à 16h : Blind test. Tendez l'oreille pour reconnaître airs et textes célèbres ou non.

**Mardi 16 avril 2019**, de 10h à 14h : Atelier culinaire. Débutant ou confirmé, venez retrouver les saveurs printanières des beaux jours et mettre vos papilles à l'honneur ! PAF : 7 euros.

**Mardi 21 mai 2019**, de 10h à 13h : Art floral et Poésie. « Rosae, rosae, rosas, rosarum, rosis, rosis... ». La rose dans tous ses états, couleurs, parfums et... Poésie de 14h à 16h. PAF : 15 euros.

**Jeudi 13 juin 2019**, de 10h30 à 12h30 : Club numérique. Questions-réponses au sujet de l'iPhone, de l'iPad et de leurs applications adaptées.

**Jeudi 13 juin 2019**, de 14h à 16h : Animation de la Bibliothèque. « Art nouveau / Art déco ». Partez à la découverte de ces mouvements artistiques qui ont façonné notre pays mais aussi les réalisations de votre région.

**Mardi 18 juin 2019** : Excursion. Escapade à Bouillon où



de son promontoire, le célèbre château fort du Xe siècle domine et surveille la légendaire Semois qui l'entoure. Nous embarquerons dans le « Tortillard bouillonnant » pour une visite guidée de la ville et de ses alentours, à la découverte de douze siècles d'histoire. Nous profiterons également de notre présence dans la cité de Godefroy pour déguster un délicieux repas et nous en aller voguer sur la Semois. PAF : 25 euros.

**À LIBRAMONT** : Avenue de Bouillon, 16A.

**Mardi 14 mai 2019**, de 10h à 13h : Art floral et Poésie. « Rosae, rosae, rosas, rosarum, rosis, rosis... ». La rose dans tous ses états, couleurs, parfums et... Poésie de 14h à 16h. PAF : 15 euros.

**Jeudi 23 mai 2019** : Visite du siège de la Ligue Braille à Bruxelles. Venez découvrir son musée, son cinéma, sa bibliothèque, son studio d'enregistrement et bien d'autres choses, sans oublier, bien sûr, la pétillante équipe des services culture et loisirs.

**Mardi 28 mai 2019**, de 10h30 à 12h30 : Ludothèque. Venez découvrir et tester nos derniers jeux adaptés.

**Mardi 28 mai 2019**, de 14h à 16h : Blind test. Tendez l'oreille pour reconnaître airs et textes célèbres ou non.

**Mardi 11 juin 2019**, de 10h30 à 12h30 : Club numérique. Questions-réponses au sujet de l'iPhone, de l'iPad et de leurs applications adaptées.



**Mardi 11 juin 2019**, de 14h à 16h : Animation de la Bibliothèque. « Art nouveau / Art déco ». Partez à la découverte de ces mouvements artistiques qui ont façonné notre pays mais aussi les réalisations de votre région.

**Mardi 25 juin 2019** : Excursion. Escapade à Bouillon où de son promontoire, le célèbre château fort du Xe siècle domine et surveille la légendaire Semois qui l'entoure. Nous embarquerons dans le « Tortillard bouillonnant » pour une visite guidée de la ville et de ses alentours, à la découverte de douze siècles d'histoire. Nous profiterons également de notre présence dans la cité de Godefroy pour déguster un délicieux repas et nous en aller voguer sur la Semois. PAF : 25 euros.

**À LIÈGE** : Rue des Guillemins, 63.

**Vendredi 26 avril 2019**, de 10h30 à 12h30 : Ludothèque. Venez découvrir et tester nos derniers jeux adaptés.

**Vendredi 26 avril 2019**, de 14h à 16h : Blind test. Tendez l'oreille pour reconnaître airs et textes célèbres ou non.

**Vendredi 10 mai 2019**, de 10h à 14h : Atelier culinaire. Débutant ou confirmé, venez retrouver les saveurs printanières des beaux jours et mettre vos papilles à l'honneur ! PAF : 7 euros.

**Vendredi 7 juin 2019**, de 10h30 à 12h30 : Club numérique. Questions-réponses au sujet de l'iPhone, de l'iPad et de leurs applications adaptées.



**Vendredi 7 juin 2019**, de 14h à 16h : Animation de la Bibliothèque. « Art nouveau / Art déco ». Partez à la découverte de ces mouvements artistiques qui ont façonné notre pays mais aussi les réalisations de votre région.

**Vendredi 14 juin 2019**, de 10h à 13h : Art floral et Poésie. « Rosae, rosae, rosas, rosarum, rosis, rosis... ». La rose dans tous ses états, couleurs, parfums et... Poésie de 14h à 16h. PAF : 15 euros.

**Vendredi 28 juin 2019** : Excursion. Africa Museum de Tervuren. Venez découvrir ce musée totalement rénové consacré au passé et au présent des sociétés et de leur environnement naturel en Afrique centrale, pour une meilleure compréhension de cette partie du monde. PAF : 15 euros.

## **Activités pour la jeunesse.**

**Du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2019 : Séjour à la mer pour les 6-12 ans.**

Ce stage de Pâques proposera un séjour d'une semaine dans un centre de vacances proche de la mer du Nord avec au programme, une multitude d'activités sensorielles et ludiques : activités de plage, animations nature, jeux de groupe. De quoi rire et s'amuser entouré par une équipe pluridisciplinaire ! PAF : 20 euros.




**19/05/2019**

**20 KM  
DE BRUXELLES**

**#runforblindkids**  
**www.braille.be**

ligue braille<sup>asbl</sup>   
une autre façon de voir la vie



A woman with short brown hair and glasses is smiling broadly while wearing large, brown, over-ear headphones. She is wearing a bright yellow, textured knit sweater. In her right hand, she holds a black smartphone with a Braille interface. The phone screen shows a grid of Braille characters and icons, with the word 'Stream' at the bottom. The background is a light blue wall, and she is sitting on a yellow sofa with a red cushion. A green circular graphic is overlaid on the bottom right of the image, containing text and the Loterie Nationale logo.

Merci aux joueurs de la  
Loterie Nationale. Grâce à eux,  
la Loterie Nationale soutient,  
cette année encore,  
la Ligue Braille.

#CHACUNCOMPTE

 **Loterie  
Nationale**